

ILS LES ACCUSENT DE SE LIVRER À DES MANŒUVRES FRAUDULEUSES

L'AMBASSADEUR SAOUDIEN BLÂME LES AGENCES DE VOYAGES

Lire en page 3

FONDS DE SOUVERAINETÉ

**BOUTEFLIKA
DIT NON**

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 459 Mardi 9 septembre 2008 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE

**UN SOMMET
EN
PERSPECTIVE**

Page 5

RECOURS EXCESSIF À LA DÉTENTION PRÉVENTIVE

KSENTINI FUSTIGE LES MAGISTRATS

Lire en page 3



NewPress

OUAHIBA ABOUN ADJALI, GALERISTE ET POÉTESSE



**LA PEINTURE
DES MOTS**

Lire en page 12



JEUX PARALYMPIQUE 2008, LES JUDOKAS SID ALI LAMRI
ET MOULOD NOURA CHAMPIONS OLYMPIQUE

**UNE CONSÉCRATION
POUR L'ALGÉRIE**

Les judokas algériens Sid Ali Lamri (-66kg) et Mouloud Noura (-60kg) se sont adjugés les titres olympiques de leurs catégories, dimanche à Pékin à l'occasion des 13^e paralympiques.

Lire en page 19

CRÉATION DE FONDS SOUVERAINS À L'ÉTRANGER

BOUTEFLIKA DIT NON

PAR MOUNIR CHERIFFA

Faut-il ou non placer nos réserves de changes dans un fonds souverain à l'étranger ?

Bouteflika a tranché par un niet. C'est ce qui ressort de son intervention lors de l'audition du ministre des finances, Karim Djoudi, ce dimanche. « Certains nous suggèrent de nous lancer dans l'aventure d'un Fonds souverain pour rentabiliser davantage nos réserves de change à l'étranger. J'estime que le pays continue d'avoir un énorme besoin de capitaux pour le développement de l'économie nationale, qui ne plaide pas actuellement pour ce choix », a relevé Bouteflika. L'option de la création d'un fonds souverain suscite bien des débats et fait l'objet de controverses. L'idée a été lancée par Chakib Khelil, ministre de l'Energie et des mines, indiquant qu'une telle mesure était « valable », s'inspirant de l'expérience des pays du Golfe. Il a même annoncé une échéance, affirmant que l'idée de créer un fonds souverain était « possible dans 4 ou 5 ans ». Plus précis, Abdelatif Benachouane ancien ministre des Finances, estime que 20% des réserves de change suffisent pour le lancement d'un fonds d'investissement souverain, orienté vers l'internationalisation de Sonatrach, 30% de ces réserves devront rester entre les mains de la Banque d'Algérie et 50% devront aller au financement de l'économie.

Le ministre des finances, Karim



Djoudi ne partage pas la même position que Khelil. Il explique que « les indicateurs économiques font de la création de fonds souverains une entreprise hautement risquée pour le pays en raison de la crise financière mondiale et de l'affaire des subprimes, qui n'a pas fini de faire des ravages, les fonds souverains enregistrant des pertes énormes. Lancer un fonds souverain dans une situation internationale tellement défavorable est vraiment inopportun », a-t-il tonné. Djamel Djerrad, Commissaire aux comptes affirme de son côté « Nous avons besoin d'argent pour réhabiliter l'outil de production national plutôt que d'aller le placer dans des entreprises à l'étranger », soutient-il avant de s'interroger : « Si nous le

ferons, qui serait responsable de ces placements? Il faut être pragmatique. Nous ne pouvons pas créer un fonds pour apprendre à gérer. C'est le fonds du peuple. S'il y a un crash, qui va le gérer? ». Ainsi, le problème se pose, selon le commissaire aux comptes, en terme de gestion et de contrôle de ces fonds souverains. Pour M. Djerrad, « nous devons plutôt nous servir de nos ressources pour développer la production nationale et réhabiliter nos banques ». Soutenant le même avis, Mohamed Laksaci, gouverneur de la Banque d'Algérie estime que même « si elles sont en nette évolution, il sera très risqué pour l'Algérie de placer les réserves de change dans des banques commerciales à l'étranger du fait que la

hausse des réserves de changes impose la prudence dans leur gestion ».

Du côté des économistes, la prudence reste le maître mot. Abdelmalek Serrai, expert économiste, souligne que le débat sur le fonds souverain est prématuré. L'Algérie, selon lui, doit conforter sa position financière et acquérir une expérience dans la gestion de ces fonds avant de se lancer dans cette aventure.

L'économiste Abderahmane Mebtoul, plaide lui aussi pour la prudence. Il en veut pour preuve la volatilité des prix du pétrole, quasiment la seule ressource du pays ainsi que la dévaluation du dollar qui s'est déprécié depuis 2000 de plus de 55%, donc peu rentable et peu efficace. D'autant plus que les taux d'intérêt qui y sont appliqués ne dépasseraient pas les 2%, indique-t-il, rappelant qu'à la différence des pays asiatiques et des pays pétroliers s'approvisionnant au sein de la zone dollars, les importations algériennes avoisinent 60% en euros. Il pose comme préalable d'assainir le secteur financier.

Ainsi, à défaut de créer un fonds souverain, le Chef de l'Etat a instruit l'argentier du pays en vue d'engager une réflexion sur la création d'un mécanisme financier national, à travers lequel, le Trésor sera en mesure de mobiliser et de fructifier une part de l'importante épargne de l'Etat, en appui au financement de l'investissement économique dans le pays.

M. C.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE PENCHE SUR LES FINANCES DU PAYS

DJOUDI BROUSSE UN TABLEAU POSITIF

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le Ministre des finances a brossé un tableau positif sur la situation financière du pays, lors de son audition par le président de la république. En effet, des réserves de change estimées à 133 milliards de dollars à fin juin dernier, un excédent commercial de 33 milliards de dollars en 2007, 3 % de taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB), et 6,3 % de celui hors hydrocarbures, une dette publique extérieure portée jusqu'à 623 millions de dollars et un seuil d'inflation raisonnable ; ce sont là des facteurs macroéconomiques favorables et positifs présentés par le premier argentier du pays devant le chef de l'Etat. Donc, les indicateurs économiques sont au vert. D'ailleurs, le prix référentiel de la loi de finances pour 2009, duquel les parlementaires devront débattre bientôt, est comptabilisé sur la base de 37 dollars pour la première fois depuis l'histoire de l'Algérie indépendante, somme toute une fiscalité pétrolière record avec un baril qui a frôlé les 150 dollars cette année. En effet, Karim Djoudi a relevé la « progression constante » des dépenses publiques, d'où d'ailleurs la hausse du budget alloué au fonctionnement dans le cadre de la LF 2009, qui se chiffrera à 2.500 milliards DA. Ce chiffre atteindra sous peu 3.300 milliards de dollars, qui viendront

ainsi s'ajouter aux 1.000 milliards DA déjà injectés en cette année 2008, au titre de l'action sociale de l'Etat, a expliqué le ministre des finances. Abordant la réforme fiscale, Djoudi a fait savoir que le recouvrement en matière de fiscalité ordinaire est constant depuis 2001, avec une augmentation de l'ordre de 10 % par an. Dans ce sens, la lutte contre la fraude fiscale a permis de recouvrer 45 milliards de DA l'année précédente, et le traitement de 91 % des contentieux fiscaux. Une action, c'est-à-dire celle du contrôle, qui se consolidera davantage avec la mise en ser-

vice des brigades de contrôle prévues dans la loi de finances complémentaire pour 2008 et la LF 2009, a estimé le ministre. Le ministre s'est étalé, par ailleurs sur les programmes de modernisation des différentes entités relevant du département des finances, à savoir les douanes algériennes, les assurances et les services des impôts, appelés tous à s'inscrire dans une dynamique de vaste réforme. Ainsi, le premier argentier, qui s'expliquait devant le premier magistrat du pays, a prévu le renforcement du marché des crédits nationaux, notamment le développement du

crédit immobilier, la modernisation des moyens de paiement, le renforcement du dispositif législatif par la révision de la loi domaniale et la révision des modalités de concession des terrains domaniaux destinés à l'investissement, ainsi que l'institution d'une procédure rapide d'enquête foncière, la mise en place du système d'information propre aux domaines la formation des personnes des services des domaines qui a déjà touché plus de 1.000 agents, et la réalisation prochaine de 100 centres intercommunaux fonciers, a-t-il indiqué.

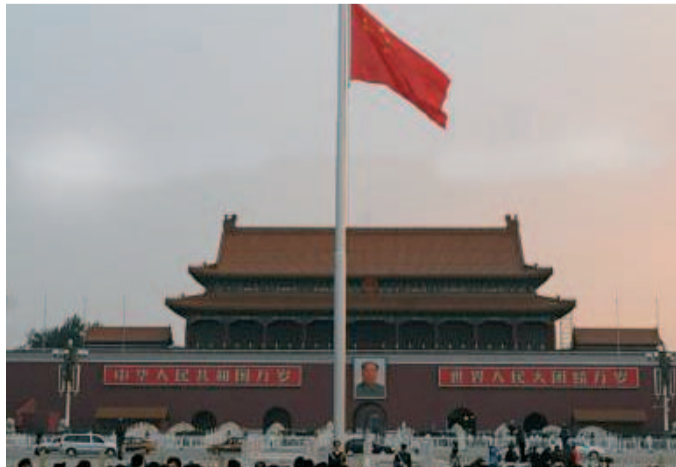
M. C.

INSOLITE

UN ENSEIGNANT RÉCOMPENSE SES ÉLÈVES AVEC SA PHOTO DÉDICACÉE

Ji Feng, un enseignant chinois, a décidé de distribuer à ses élèves des photos dédiées de lui-même pour les encourager à travailler. L'homme travaille à la Zhiyuan foreign language elementary school dont il est également le directeur adjoint. Très populaire auprès des enfants, il aurait été sollicité par plusieurs d'entre eux qui souhaitaient obtenir des photos de lui. Il a alors décidé de récompenser ses élèves

avec un nouveau genre d'images. Les écoliers qui se distinguent par leur travail exemplaire peuvent désormais poser aux côtés de leur enseignant pour une photo qui leur est ensuite dédiée par ce dernier. Pour Ji Feng, cette méthode n'a rien de narcissique, elle n'est qu'une façon parmi d'autres d'encourager les élèves. L'homme précise que seuls 3 élèves ont pour l'instant été récompensés de la sorte.



Clin
d'œil
DE SARAH

Trabendo touristique

Les voyageurs algériens ont été entraînés dans la boue par l'ambassadeur d'Arabie Saoudite. Ce diplomate, auquel il a été apparemment difficile de rester dans les limites du jargon diplomatique, a vécu une expérience très négative avec, au moins, trois de nos agences de voyage. Ainsi, les professionnels algériens font plus dans le trabendo touristique que dans le tourisme à proprement parler. Ils ont multiplié les astuces pour se faire plein de fric en un minimum de temps. Et tant pis pour les Hadjis, les pouvoirs publics algériens et la réputation de l'Arabie Saoudite dont le roi considère les lieux saints de l'Islam comme sa principale raison d'être en ce bas monde. Mais le hadj, n'est pas seulement le cinquième pilier de la religion musulmane, c'est aussi une opportunité formidable de réaliser des opérations économiquement très profitables pour les agences de voyage, en tous cas. La destination n'étant pas à présenter, les « professionnels » algériens du hadj n'avaient qu'à se baisser pour ramasser les millions, moyennant au passage quelques astuces pour gagner encore plus d'argent.

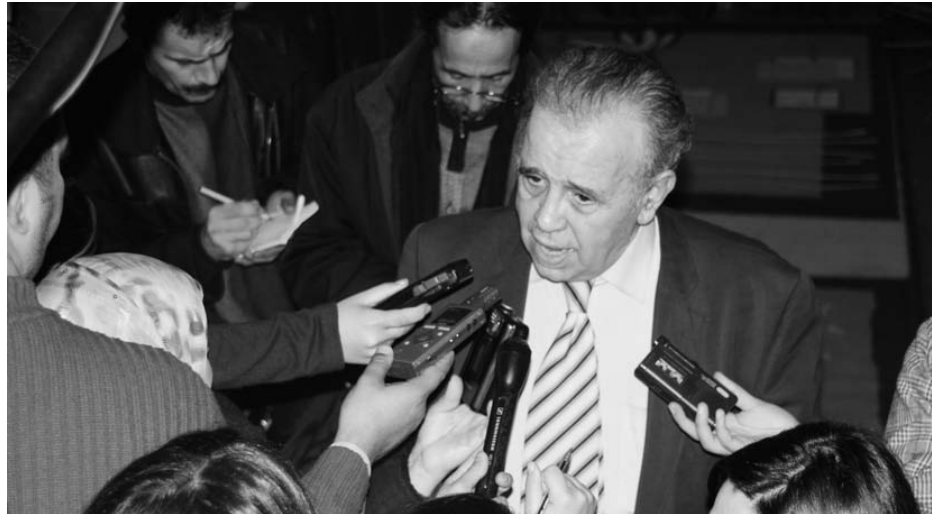
RECOURS EXCESSIF À LA DÉTENTION PRÉVENTIVE

KSENTINI FUSTIGE LES MAGISTRATS

La liberté provisoire ou le contrôle judiciaire pourrait constituer l'alternative à l'incarcération, estime Ksentini.

PAR SADEK BELHOCINE

Ni le président de la République, ni les ministres de la Justice qui se sont succédé, ni la bataille engagée depuis plusieurs années par Farouk Ksentini, n'ont pu venir à bout du recours excessif des magistrats à la détention préventive. C'est ce qu'a tenu à dénoncer, encore une fois, hier, le président du CNCPPDH, Farouk Ksentini, sur les ondes de la radio nationale. «*L'image de la justice est ternie dans l'abus de la détention préventive*», a-t-il déploré, soulignant qu'«*elle est excessive et injustifiée*». Farouk Ksentini trouve plusieurs explications à cette situation. Il y a d'abord les traditions dans le corps des magistrats qui, selon Ksentini, «*n'ont rien vu dans leur formation de la détention préventive et qui continuent dans la lignée de ce qu'ils ont constaté à leur arrivée à la profession*». Il y a aussi le côté culturel, confie le premier responsable de la commission des



droits de l'Homme. Et c'est toujours les magistrats qui sont sur sa ligne de mire. Plus qu'un simple souhait, mais une exigence de Ksentini à l'adresse des juges : «*Il faut que les magistrats se débarrassent du côté répressif qui les caractérise souvent*», regrettant que les juges d'instruction considèrent que «*la loi leur donne la possibilité d'infliger une punition préalable à quelqu'un qui bénéficie de la présomption d'innocence*». L'incarcération d'un suspect ou d'un inculpé n'est pas nécessaire, estime-t-il. Pour lui, la liberté provisoire ou le contrôle judiciaire

pourrait constituer l'alternative à l'incarcération. La bataille qu'il a engagée pour réduire le recours à la détention provisoire a-t-elle eu des échos ? Il faut du temps, estime Farouk Ksentini, qui juge que «*les magistrats n'ont pas appris que la liberté est considérée comme la règle et la détention préventive comme éminemment exceptionnelle*». Tout autant, il pense que les choses sont en train de venir. Il faut du temps. Un temps qu'il juge assez long en ce sens que la détention préventive complique davantage la situation dans les prisons surpeuplées qui renferment entre 55

et 56.000 détenus. Une réduction de l'usage de la détention provisoire aura, selon lui, l'avantage de faire baisser la population carcérale. Une population qui renferme bon nombre de détenus victimes d'erreurs judiciaires qu'il faut réparer, «*d'une manière réelle, mais non symbolique comme c'est le cas actuellement*», fait-il savoir, soulignant que «*le mandat de dépôt avec les dégâts qu'il occasionne sur les aspects humain, culturel et moral et qui ne sert strictement à rien, nécessite la peine de le revoir*». Les délais de détention sont parfois très longs. Certains durent jusqu'à 44 mois. Sur ce cas, le président du CNCPPDH avance que ce sont des cas liés à des affaires de terrorisme ou d'actes terroristes qui nécessitent des investigations poussées, complexes sur le sol national et parfois transnational. Pour les affaires en matière correctionnelle 8 mois, ou criminelle 16 mois, délais qu'il estime «*raisonnables*», le président de la CNCPPDH défend l'idée qu'«*il y a des affaires qui méritent d'être instruites dans les délais prescrits par la loi sans qu'il soit fait recours à la détention préventive*». Enfin, Farouk Ksentini révèle que le rapport de la commission qu'il préside sera remis au président de la République le 10 décembre prochain, à l'occasion de la journée des droits de l'Homme.

S. B.

IL LES ACCUSE DE SE LIVRER À DES MANŒUVRES FRAUDULEUSES

L'Ambassadeur saoudien blâme les agences de voyage

SEMMAR ABDERRAHMANE

L'ambassadeur saoudien, M. Samy Bin Abdallah Al-Salah, dénonce «*les manœuvres frauduleuses*» de certaines agences de voyages algériennes. Des manœuvres qui visent, d'après lui, à souiller l'image du royaume saoudien en Algérie. Ainsi, selon l'ambassadeur du royaume des Saouds en Algérie, ces derniers temps, quelques agences qui n'ont pas été retenues pour l'opération du Hadj 2008 ont déclenché une polémique dans les colonnes de la presse nationale en accusant les services consulaires saoudiens de privilégier certains opérateurs au détriment d'autres. Toutefois, pour notre interlocuteur, ces accusations sont complètement infondées. «*Ces agences n'ont pas digéré leur élimination de la sélection pour la préparation du Hadj 2008. Quant à nous, je peux vous assurer qu'il n'y a eu aucun traitement de faveur. Les agences de voyages qui n'ont pas été agréées accusent de sérieux problèmes de fonctionnement et ne sont en aucun cas à même d'assumer leur*

mission de partenaire», explique M. Samy Bin Abdallah Al-Salah qui nous a appris par la même occasion qu'un trafic illégal a été relevé au sein de certaines agences de voyages agréées. En effet, ces dernières, au nombre de trois plus précisément, ont revendu leurs places à des agences non agréées amassant de cette manière, un pactole considérable. «*Suite à cette pratique frauduleuse, nous étions dans l'obligation de stopper notre partenariat avec ces agences qui se livraient à ce business avec des agences non agréées*», ajoute à ce sujet notre interlocuteur. Sur un autre registre, l'Ambassadeur d'Arabie Saoudite a rappelé que son pays n'est pas responsable des prix élevés que les algériens doivent verser pour accomplir leur devoir au lieux saints de la Mecque. «*Ce n'est pas nous qui fixons les prix. Cela relève des prérogatives des autorités algériennes. Ces dernières prennent compte tous les frais de transport et de séjour. Ce qui explique certainement le coût élevé du Hadj en Algérie*», a-t-il déclaré. Concernant les services de la Bethâa algérienne, qui a toujours été épini-

glée pour son négligence et incompétence dans l'accompagnement de nos hadjis, M. Samy Bin Abdallah Al-Salah s'est gardé d'émettre un quelconque jugement sans pour autant que cela ne l'empêche d'appeler à une meilleure attention vis-à-vis des personnes âgées dont la santé demeure très fragile. Quant au nouveau système d'octroi de visas Omra, entré en vigueur ces dernières semaines, système qui a suscité beaucoup de protestations de la part de nombreuses agences de voyages, l'ambassadeur du royaume saoudien a encore une fois renvoyé la balle dans le camp des opérateurs algériens en les accusant de procès de «*mauvaise intention*». «*Toutes les agences ont été informées au préalable de l'application de ce nouveau système qui ne comprend que de légères modifications, à savoir la taille de la photo et quelques informations supplémentaires. Trouvez-vous normal qu'une agence, qui prend des millions et des millions des mains de ces clients, ne soit pas capable d'envoyer des photos numériques ?*», S'est interrogé à ce propos M. Abdallah Al-Salah.

Sur un autre chapitre, notre interlocuteur a reconnu que le nombre de visas Omra accordés aux algériens bondit chaque année de 10%. Ainsi, jusqu'à aujourd'hui, pas moins de 114.000 visas Omra ont été accordés aux algériens désireux de rendre aux lieux saints pour une Omra. «*D'ici la fin du ramadhan, nous allons en donner pas moins de 130.000 visas Omra*», a affirmé encore à ce sujet l'Ambassadeur saoudien. Pour le Hadj, le représentant du royaume saoudien en Algérie, a assuré que 50% des hadjis algériens transiteront par l'aéroport de Médine. Enfin, M. M. Samy Bin Abdallah Al-Salah a confié que des travaux de restauration et d'agrandissement s'effectuent actuellement sur la ville et la Mosquée de la Mecque. Ses travaux d'un montant de 20 milliards de Dollars ont pour principal objectif de moderniser le tissu hôtelier et d'agrandir la Mosquée de la Mecque. D'une durée de 3 ans, ces travaux d'aménagement augmenteront ainsi la capacité d'accueil de la Mecque.

S. A.

ENSEIGNANTS CONTRACTUELS/MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Dialogue de sourds

FAROUK DJOUADI

La rencontre ayant réunis hier les représentants des enseignants contractuels avec Boubkkeur Khaldi, secrétaire général du ministère de l'Éducation, n'a rien donné. «*Le SG a passé tout son temps à nous parler des concours avant de nous signifier qu'il n'y aura aucun autre moyen de titularisation en dehors de ces épreuves*». Plus loin, le commis de l'Etat a bien profité de cette entrevue, tant réclamée par les grévistes de la faim, pour leur donner ce qui ressemble à une «*leçon de morale*

». «*Arrêtez de perdre du temps et passez les concours de titularisation*» ou encore «*ne sacrifiez pas*» a Conseillé Khaldi à ses hôtes. Selon Maarouf Meriem, Khaldi n'a fait que se conformer aux déclarations précédentes du Ministre. Le vis-à-vis des 5 représentants des enseignants contractuels, a défendu, à cette occasion, que «*l'administration de l'Éducation n'est pas tenue de reprendre l'année prochaine les enseignants contractuels. Les contrats de travail prennent fin, le 30 juin de chaque année*». Selon notre interlocutrice, le SG du

ministère de l'Éducation s'est engagé à ouvrir une enquête au sujet de l'application de la bonification concernant l'expérience professionnelle. Le Cnec, avait relevé que la grande partie des admis dans les concours de titularisation étaient de nouveaux diplômés. Un fait qui laisse comprendre que la bonification en question n'a pas été prise en considération par les différentes directions de l'éducation. La dite bonification, rappelons-le, a été décidée par Benbouzid, à la fin du mois dernier quand la grève de la faim des contractuels battait son plein. Notre interlocutrice fera

savoir que le Cnec possède les listes des admis de plusieurs wilayas et nous savons que les contractuels n'ont bénéficié d'aucune bonification. Interrogé par les représentants du Cnec au sujet de la titularisation massive de 2001 et qui a profité à la majorité des enseignants contractuels exerçant à ce moment là, Khaldi répondra que cette opération «*était une erreur*». Selon ce responsable, il s'est avéré par la suite que près de la moitié des enseignants ayant bénéficiés de cette opération n'avaient pas de diplômes. Un argument de plus pour Khaldi qui veut pousser ses

vis-à-vis, à renoncer à leurs revendications. Le représentant de Benbouzid n'a pas manqué lors de cette rencontre de signifier à ses hôtes que le Cnec est une organisation illégale puisqu'il n'a pas obtenu d'agrément. Par ailleurs, Maarouf Meriem nous indiquera que le bureau du Cnec se réunira prochainement pour décider de la réponse à donner au ministère de l'Éducation. «*Il y aura assurément d'autres actions de protestation*», a-t-elle affirmé.

F. D.

RENTREE SCOLAIRE 2008/2009

LES ÉCOLES PRIVÉES SE PRÉPARENT

Dans certaines écoles, les enseignants sont pour la plupart des vacataires mal payés, non assurés et parfois ils travaillent sans aucun contrat.

PAR KARIM AMEZGHAR

A l'instar des écoles publiques, les quelque 119 établissements de l'enseignement privé existant à travers tout le territoire national s'apprentent à ouvrir leurs portes à partir du 13 du mois en cours. Pour la présente rentrée, nombre d'écoles que nous avons contactées nous ont informés que toutes les mesures sont d'ores et déjà prises pour réussir une bonne rentrée cette année. Les inscriptions sont entreprises dans certaines d'entre elles depuis déjà plus de dix jours et les frais d'inscriptions diffèrent d'une école à une autre allant jusqu'à 180.000 DA par an. Selon ces écoles, nombres de parents d'élèves et d'élèves se sont déjà présentés pour accomplir la procédure des inscriptions.

A titre d'exemple, le lycée privé de science, de lettres et de la gestion de Kouba, a vu l'inscription en son sein de pas moins de 100 élèves durant les premiers jours de l'opération. «*Les parents et les élèves se présentent chaque jour pour les inscriptions qui se font dans de bonnes conditions et on n'a aucun problème avec eux*», a-t-on signalé. Les res-



pensables de ce lycée tablent sur un nombre final de 150 inscrits d'ici le début officiel de l'année scolaire 2008/2009, programmée pour le 13 septembre. Concernant le nombre d'élèves par classe, l'on a indiqué que ce dernier qui est de 18 au minimum n'excédera pas les 22 élèves au maximum. Ce qui permettra certainement aux enseignants de travailler dans des conditions plus favorables. Les frais d'inscription sont, au niveau de cette école, comme dans presque toutes les autres écoles privées,

on ne peut mieux exagérés surtout si l'on sait que le programme dispensé dans ces écoles est pratiquement le même que celui prodigué dans les écoles publiques. Ces frais sont chiffrés, au niveau de l'école pré citée, à 126.000 DA par année. Les élèves, pour la plupart issus de familles plus qu'aisées, sont sollicités à payer une première tranche de 31.500 DA tandis qu'ils se seront acquittés du reste du montant par étape durant les douze mois de l'année.

Si pour les responsables de ces écoles

tout se passe bien, les enseignants, eux, ont d'autres conceptions de ces établissements d'enseignement privé. En effet, plusieurs d'entre eux se plaignent des conditions dans les quelles ils exercent leur métier.

Pour Kamal, enseignant dans une école privée à Bouzareah, la question n'est pas aussi simple qu'on le croit. Selon lui, le seul avantage qu'offrent ces écoles aux enseignants c'est que, contrairement aux écoles publiques, il n'y a pas de surcharge dans les classes, le nombre des élèves n'y excédant pas les 20 personnes.

«*Depuis la mise en conformité des programmes enseignés dans le privé avec ceux de l'école publique, ces écoles sont devenues de véritables lieux de commerce. Les directeurs n'exercent la pression sur nous que pour garder l'élève, comme un commerçant qui fait tout pour garder son client*», a-t-il indiqué.

Pis encore, les enseignants sont pour la plupart des vacataires mal payés, non assurés et des fois ils enseignent sans aucun contrat. Dans certaines écoles, a ajouté notre interlocuteur, il n'y a pas d'encadrement et pis encore, l'inspection ne se fait que rarement. La seule victime dans tout ça, selon notre source, ce sont les parents qui croyaient avoir envoyé leurs enfants dans des écoles sûres alors que la réalité est autre. «*Preuve en est le taux faible de la réussite au baccalauréat*», a-t-il noté.

A. K.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE MILA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

En application des dispositions de l'article 43 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété par le décret présidentiel n° 03/301 du 11/09/2003, la Direction des travaux publics de la wilaya de Mila informe l'ensemble des soumissionnaires dans le cadre de l'avis d'appel d'offres du 12/06/2008 du résultat d'analyse d'offres et l'entreprise retenue provisoirement pour : **l'étude et réalisation d'un ouvrage d'art à Oued El-Kebir sur le chemin reliant Fedj Minar Zareza** comme suit :

Le projet	Entreprise retenue	Note	Montant de l'offre	Délai	Observations
Etude et réalisation d'un ouvrage d'art à Oued El-Kebir sur le chemin reliant Fedj Minar Zareza	SAPTA ALGER	94,04/100	228.513.870,00 DA	12 mois	Attribution provisoire

L'ensemble des soumissionnaires disposeront d'un délai de 10 jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, pour présenter leurs recours à la commission des marchés de wilaya.

Midi Libre N° 459 Mardi 9 septembre 2008 - ANEP 732 359

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CA DE DRARIA
COMMUNE DE DOUERA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le président de l'Assemblée populaire communale de Douéra porte à la connaissance des soumissionnaires ayant pris part à l'appel d'offres relatif à l'opération énumérée ci-dessous paru dans les journaux «*Midi Libre* et «*Akhbar El Youm*» les résultats ci-après :

Intitulé de l'opération	Entreprise	Note technique	Montant en TTC	Offre financière	Délai de réalisation
Extension 06 classes Mouline	ETB DAKOU	34/60	25.247.336,40	Moins disante	07 mois

Les soumissionnaires disposent d'un délai de 10 jours pour introduire des recours auprès de la commission communale des marchés et ce, à compter de la parution du présent avis dans la presse nationale.

Le président d'APC

Midi Libre N° 459 Mardi 9 septembre 2008 - ANEP 732 519

ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE

UN SOMMET EN PERSPECTIVE

«Maintenant que le calendrier est moins chargé, le sommet devait logiquement se tenir bientôt, peut-être dans les prochaines semaines» a indiqué, Miloud Chorfi

PAR A. SALAMA

Apparemment, les trois partis de l'Alliance présidentielle sont prêts pour la tenue de leur sommet. Un sommet qui est nettement en retard sur le calendrier puisque la présidence du RND a dépassé l'échéance de trois mois consacrée dans le règlement intérieur de ce groupe politique pour la présidence tournante. Ce retard ne serait pas dû à des divergences politiques mais s'expliquerait, selon des responsables de ces partis, par le calendrier politique assez chargé de ces formations. Miloud Chorfi, membre du Bureau national et porte-parole du RND, joint hier, nous a, en effet, déclaré que «nos partis avaient d'importants rendez-vous organiques, comme c'était le cas pour le RND et le MSP». Ces deux partis ont tenu, il est vrai, leurs congrès ces derniers mois, les 25 et 26 juin pour le RND et vers la fin du mois d'avril début mai pour le MSP. Ce sont donc des



Ph / Midi Libre

échéances politiques inhérentes à chaque parti qui ont retardé le passage de la présidence de l'Alliance des mains du RND à celles du FLN. «Maintenant que le calendrier est moins chargé, le sommet devait logiquement se tenir bientôt, peut-être dans les prochaines semaines» a encore indiqué, Miloud Chorfi, dont le parti prépare activement la tenue de la première session après le congrès de son Conseil national programmée pour les 18 et 19 du mois en cours. C'est dans cette même optique qu'abonde une sour-

ce responsable au sein du parti FLN. Selon cette dernière, en effet, le sommet de l'Alliance devrait se tenir avant l'Aid, soit probablement vers la fin du mois de septembre. Ce passage de témoin du RND au FLN intervient dans un contexte politique dominé par le rapprochement d'importantes échéances politiques, en l'occurrence la révision de la Constitution et les élections présidentielles avec la candidature souhaitée par une bonne partie de la classe politique du Président Bouteflika pour un troisiè-

me mandat. Et même si ce dernier garde le suspense jusqu'à présent, ne voulant rien dévoiler de ses intentions, les récentes déclarations de Abdelaziz Ziari et Abdelkader Bensalah, lors de l'ouverture de la session de printemps des deux chambres du Parlement, ne laissent place à aucun doute sur l'imminence de l'annonce du locataire d'El Mouradia de son intention de prolonger son bail pour cinq autres années.

Le FLN, qui a mené campagne pour la révision de la Constitution et la candidature de Bouteflika, aura ainsi l'opportunité de jouer le rôle de locomotive, qui lui sied si bien, dans cette campagne politique qui s'annonce.

L'autre parti membre de l'Alliance présidentielle, le MSP, qui ne fait pas montre du même enthousiasme que ses deux alliés concernant cette question a, pendant ce temps, chargé une commission présidée par Mohamed Djemaâ de faire un bilan sur l'ensemble des activités de l'Alliance présidentielle depuis sa création en 2004.

Une manière pour ce parti islamiste de mettre en exergue ses griefs à l'encontre de ce groupement de partis car le MSP a toujours souhaité une plus grande coordination dans l'action des trois partis, notamment sur les grands questions politiques.

A.S.

ORGANISATION DES SERVICES D'AIDE MÉDICALE URGENTE

Comment rendre nos SAMU efficaces et efficients

PAR AMAR AOUIMER

Ensemble des problèmes inhérents à l'organisation des secours médicaux d'urgence ont été traités lors d'une rencontre ayant regroupé, hier à l'Institut Pasteur d'Algérie, les responsables des services d'aide médicale urgente (SAMU) et le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Said Barkat.

Il s'agit de rechercher les moyens et les solutions nécessaires pour rendre les SAMU plus opérationnels et efficaces, sachant que des insuffisances entravent leur fonctionnement, tels que le manque de ressources financières et l'absence d'organisation efficiente.

Les séminaristes s'accordent à dire que les SAMU ne doivent pas accomplir une simple tâche de transport des blessés et des malades, mais ils doivent s'insérer dans la chaîne des urgences médicales en dispensant des soins de haute qualité jusqu'à leur hospitalisation. Barkat précise que «les SAMU doivent jouer un

rôle important et disposer de moyens et d'équipements adéquats pour une intervention médicale urgente. La formation du personnel médical requiert également des qualités et un niveau élevé des prestations offertes. Il existe une confusion chez les citoyens concernant les missions de la protection civile et les prérogatives des SAMU. Ces derniers sont censés assurer la prise en charge médicalisée urgente dans l'ambulance dotée d'équipements modernes où les patients trouvent tout le nécessaire pour une prise en charge médicale rapide et qualitative».

Cela signifie que le malade devra bénéficier de soins intensifs et appropriés durant son transfert à l'hôpital, car les SAMU sont considérés comme complémentaires des hôpitaux pour les missions d'extrême urgence.

Pour cela, plus de 46.000 agents paramédicaux sont indispensables pour répondre aux besoins médicaux des citoyens. Le ministre a reconnu que le citoyen algérien est insatisfait de la qua-

lité des soins médicaux prodigués dans certains établissements hospitaliers. «Je ne serai satisfait par le système de santé national que si le peuple est satisfait de la qualité des soins qu'il reçoit» a-t-il affirmé. Si un seul dysfonctionnement intervient dans la chaîne des urgences, c'est tout le réseau médical qui en pâtirait.

Autrement dit, les SAMU ont pour tâche essentielle de prendre en charge le blessé ou le malade pendant le transport à l'hôpital et durant le transfert au pavillon des urgences, sans aucun retard ou lenteur.

La rapidité et l'efficacité sont requises pour réussir une opération d'aide médicale d'urgence.

Cependant, sachant que certains services des urgences de nos hôpitaux sont inefficaces et inhospitaliers, il y a de nombreux blessés et malades qui souffrent dans les patios de ces services censés donner les premiers secours d'urgence. Ces agents et médecins des SAMU, qui fonctionnent en Algérie depuis 10 ans,

sollicitent des ressources financières et des équipements ultra-modernes pour exercer convenablement leur métier, comme c'est le cas dans les pays avancés ayant un système de santé opérant, efficace et mis au service des citoyens. Dans cet ordre d'idées, le Pr Guirnik, chef de service des urgences à l'hôpital Mustapha, estime que «que la situation relative aux urgences est certes difficile, mais nous nous attelons à faire des efforts pour essayer d'y remédier. Le problème réside dans les actions que nous allons entreprendre afin d'atteindre les objectifs assignés, à savoir rendre plus fluides les interventions médicales urgentes. Il y a lieu également d'évaluer les qualités et les défauts, les imperfections et les anomalies des services des urgences et des SAMU».

Sans une réforme hospitalière rapide et sans une contribution active des pouvoirs publics pour réhabiliter nos hôpitaux, il n'y aura pas de changement, et on assistera à une iatrogénie permanente.

A. A.

LES VÉHICULES VOLÉS ÉTAIENT ACHÉMINÉS VERS EL-OUED, SÉTIF ET LA LYBIE

UN GANG DE VOITURES VOLÉES ARRÊTÉ À ANNABA

PAR M. RAFRAF

Ils avaient écumé, durant des mois la wilaya de Annaba. Le gang est composé de six individus, qui ont été présentés hier devant le procureur de la république près le tribunal de Annaba, ont tous été mis en détention provisoire, en attendant les résultats de l'instruction de l'affaire. Les mis en cause sont accusés notamment d'association de malfaiteurs, braquage et vol avec vio-

lence de véhicules d'autrui. C'est la brigade de recherche du Darak el-watani de Annaba qui a mis fin aux agissements criminels de cette bande, qui a créé un climat de terreur à la périphérie de la ville. Particulièrement dans les banlieues avoisinantes comme El-Hadjar, El-Bouni, Sidi Amar, etc.

Plusieurs citoyens, ont été sous la menace des armes ou parfois passés à tabac et délestés de leurs voitures. Ce gang spécialisé dans le trafic de voi-

tures volées, les cédait à d'autres malfaiteurs constitués en réseaux et qui activaient, principalement à Sétif et à El-Oued. Les voitures de luxe (Mercedes, BMW, 4x4) étaient exportées avec de faux papiers ou clandestinement à travers les filières professionnelles vers la Lybie pour être revendues à de bas prix selon les investigations de la Gendarmerie. Ce formidable coup de filet des éléments de la Gendarmerie, qui a réussi à neutraliser le réseau de

Annaba, grâce aux renseignements communiqués par un des éléments du gang arrêté le 3 septembre, a permis également de récupérer après les fouilles effectuées chez les mis en cause, de nombreux faux vrais documents (permis de conduire, cartes grises...) ainsi qu'un lot de clés, identifiées comme celles de plusieurs voitures de marque (Mercedes, 4x4, Touareg...).

M. R.

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2008-2009

L'OPTIMISME DE HARAUBIA

A l'instar de son homologue de l'Education nationale, (Benbouzid), le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Haraoubia a tant bien que mal tenté, hier, de positiver le bilan des réalisations du secteur, notamment depuis les réformes engagées par son département.

PAR FARID ABDELADIM

Chiffres à l'appui, M. Haraoubia s'est dit « très satisfait » quant au « saut qualitatif » que réalise l'université algérienne, d'année en année, autant sur le plan pédagogique que sur le plan infrastructurel. Le ministre qui a présidé la réunion nationale des chefs d'établissements universitaires, à l'occasion de la présente rentrée universitaire, a mis en relief la réalisation de « 113.510 nouvelles places pédagogiques », de « 82.783 places

d'hébergement (lits) », ainsi que la réception de « 56 nouveaux restaurants universitaires », pour « bien accueillir les 1.158 925 étudiants, (dont 1.067.533 en graduation, 48.764 en post-graduation et 42.628 à l'UFC) » attendus cette année. Le nombre de diplômés de l'année universitaire 2007-2008 est estimé à 141.000 dont 10.490 en LMD. Quant à l'effectif global des nouveaux inscrits pour la présente année universitaire, il est de l'ordre 259.901 étudiants dont la grande majorité sont des filles (64%). Ces derniers sont répartis dans les deux systèmes pédagogiques, (LMD et classique), faisant la particularité de notre université comme suit : 110.167 sont inscrits au système LMD, (soit 42,93% des nouveaux bacheliers), et 146.455 au système classique (57,07%). Pour ce qui est de leur répartition par discipline, les chiffres du ministère montrent que les filières des Lettres, Langues et Sciences humaines se sont taillées la part du lion avec 62,62% sur le total de ces nouveaux inscrits. Elles (filières) sont suivies par les filières Sciences, Technologie et Sciences de la nature et de la vie avec 37,38%. S'agissant de l'encadrement pédagogique, Rachid

Haraoubia a indiqué que son département a procédé à l'ouverture de « 5.688 nouveaux postes budgétaires pour le recrutement des maîtres assistants et le recours aux enseignants associés ». Ceci, relève-t-il, pour renforcer l'université algérienne comportant déjà dans ce cadre, 31.703 enseignants permanents, dont 6.120 enseignants de rang magistral (professeurs et maîtres assistants). Ce qui donne le taux d'encadrement actuel de « 1 enseignant pour 29 étudiants ». Partant de cette esquisse globale, Rachid Haraoubia a estimé que tous les moyens sont désormais mis en place à même de réussir une meilleure performance de l'université algérienne, cette année. Estimant qu'on a même parlé de « surplus » en matière de lits universitaire, le ministre n'a pas manqué l'occasion pour instruire les responsables des œuvres universitaires à « veiller » à assurer un meilleur service aux étudiants, notamment pour ce qui est de la restauration et du transport. « il faut œuvrer à assurer le transport et la restauration à l'universitaire conformément aux horaires pédagogiques » a-t-il dit dans la foulée.

S'agissant par ailleurs, du nouveau système LMD, (licence, magistère, doctorat), toujours appréhendé par la famille universitaire, le ministre a égayé que l'objectif recherché par l'introduction du système

LMD, est d'« améliorer le niveau de l'étudiant, et le préparer à la vie active, selon les normes internationale ». Pour ce faire, le ministre a souligné que la tutelle a pris les mesures idoines pour la réussite de l'application de ce système dans notre pays. Il a fait savoir dans ce sens, que trois postes d'enseignement viennent d'être créés par le ministère pour accompagner les inscrits au système LMD, outre la généralisation du logiciel de gestion de ce cursus pédagogique. Il s'agit, précise le ministre, des postes de professeur responsable du domaine, d'un responsable de filière, et d'un tuteur. Il insiste notamment sur ce dernier poste de « tutorat », qui vise à assurer un suivi à l'étudiant par un enseignant tout le long de son cursus universitaire.

F. A.

OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Le ministre rencontrera aujourd'hui les 46 directeurs

PAR KAMEL LAKHDAR CHAOUICHE

Le ministre de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, M. Rachid Haraoubia, réunira, aujourd'hui, au siège de son département, les 46 directeurs régionaux de l'Office national des œuvres universitaires. L'objet de la rencontre consiste à opérer les dernières retouches aux préparatifs de la rentrée universitaire prévue le 04 octobre prochain. Cette rencontre nationale intervient après une série de rencontres régionales ayant regroupé tous les professionnels pour étudier l'état des lieux de leur secteur. Rappelons qu'à l'issue des dites rencontres, Haraoubia a procédé au limogeage du directeur général de l'Onou, M. Salah Belouessif, remplacé par l'ex-directeur régional de Constantine.

Fraîchement installé à la tête de l'ONOU, M. Mebarki Brahim doit mener et assurer le bon déroulement de la rentrée universitaire qui, d'ores et déjà, s'annonce chaude. Environ

1.158.925 étudiants sont attendus parmi eux 450.000, soit 46% du total, seront bénéficiaires d'une pension complète. Entre autres défis à relever, la prise en charge des étudiants en matière de restauration et de transport. Cela, en plus de la lutte contre la corruption qui gangrène l'administration des œuvres universitaires.

Selon des sources proches du secteur, Haraoubia a rappelé plusieurs ex-cadres, à l'instar de l'ex-DG du COUS, Mohammed Lahrache, et Abdelhafid Boughaba. Ces deux responsables, croit-on savoir, ont été chargés d'examiner tous les dossiers qui demeurent en suspens, à l'exemple de celui de la gestion financière des œuvres universitaires. Celle-ci, faut-il le noter, est marquée par des scandales de corruption. A ce sujet, les deux organisations estudiantines, l'UNEA et l'UGEL, s'accordent à dire que l'enveloppe financière, estimée à plus de 500 milliards de DA suscite plus de guerres claniques au sommet de l'Office national des œuvres universitaires et éveille des convoitises, au détriment de l'intérêt de la communauté estudiantine. « L'instabilité qui caractérise le secteur des œuvres est due

essentiellement aux luttes claniques et tenancières que se livrent les cadres dirigeants », relève, pour sa part, M. Brahim Boulegane, secrétaire général de l'UNEA, soutenant, aussi, que la centralisation de la gestion financière au niveau de l'Office national des œuvres universitaires a laissé libre cours à la corruption.

Même son de cloche chez l'UGEL. Son secrétaire général a indiqué que « toutes les campagnes d'assainissement annoncées ne demeurent que des promesses. Du moment que l'expérience nous a montré par le passé que les changements opérés ne représentent en réalité qu'un éternel recommencement de l'échec ». Et à titre illustratif, le SG de l'UGEL estime que les séries d'arrestations de cadres gestionnaires du secteur en sont une preuve édifiante.

Et au niveau des 46 directions régionales, il est à noter qu'une partie des structures ont connu des changements dans le fond et dans la forme. Certains directeurs ont été relevés de leurs fonctions tandis que d'autres ont été transférés. Cette opération, décidée suite aux rapports établis par les différentes commissions d'inspection que le DG lui-même a supervisée, est considérée par l'actuelle direction, comme étant « une campagne d'assainissement et de renforcement des structures de gestion de l'ONOU ». Pour arguments, M. Kaâraba citera le cas des grands pôles universitaires, Alger, Tizi Ouzou, Annaba, Oran, Belabbès, Bejaia, où les directions ont enregistré, à leurs têtes, plusieurs changements. « Des directeurs de directions régionales et résidences universitaires ont été écartés de la gestion et remplacés par d'autres cadres », a-t-il fait savoir. S'agissant de la restauration, le chargé de la communication et de l'information, M. Kaâraba, a fait savoir que son établissement compte au total 348 restaurants de grande capacité, et ce, à travers l'ensemble des pôles universitaires. Concernant l'hébergement, le même responsable souligne que l'Onou est en mesure d'assurer le toit à 50% des étudiants, soulignant enfin que la bourse a été accordée à 80% des étudiants.

K. L. C.



PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES N° 20/2008

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics, le Directeur de l'environnement de la wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 15/2008 publié dans les journaux *El Ahdath* du 27/01/2008, *Midi Libre* en date des 25 et 26/01/2008 et le BOMOP, l'élaboration des schémas directeurs de gestion des déchets solides à travers les communes de la wilaya de Djelfa (programme des Hauts-Plateaux),

Bureau d'études	Montant après correction en TTC	Délai	Critère de choix
Centre d'études et de gestion de projets CEGEP	14.200.000,00 DA	08 mois	Moins disant

qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché a été attribué provisoirement au Bureau d'études suivant : Centre d'études et de gestion de projets CEGEP.

Tout soumissionnaire s'opposant à ce choix peut formuler un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Djelfa, conformément à l'article 101 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics. Pour ce faire un délai de dix (10) jours lui a été octroyé à partir de la publication de cet avis.

Midi Libre N° 459 Mardi 9 septembre 2008 - ANEP 732 391

AZZAZGA, ENVIRONNEMENT

A QUAND UNE DÉCHARGE ?

La commune ne dispose pas de décharge publique depuis que les habitants du village ont fermé le dépotoir implanté dans leur hameau. Ainsi, les déchets étaient acheminés vers la décharge de Boukhaalfa puis vers Azzazga.

PAR ZAHRA H.

La commune d'Azzazga ne sait plus comment se débarrasser de ses ordures ménagères. En effet la commune ne dispose pas de décharges publiques depuis que les habitants du village Handou ont fermé le dépotoir implanté dans leur hameau. Jusque-là, l'APC a dû faire dans le provisoire et ce, en optant pour des solutions temporaires. Ainsi, les déchets étaient acheminés vers la décharge de Boukhaalfa puis vers Azzazga et, à chaque fois, il fallait trouver une localité qui veuille bien recevoir dans sa décharge les déchets générés par la daïra d'Azzazga, chose



qui n'est pas toujours évidente. La première semaine du mois de Ramadhan, la ville a été envahie par les déchets faute de ramassage. L'APC d'Azzazga a dû solliciter la conservation des forêt qui a daigné lui dégager un terrain sis à Yakourene près, mais là aussi, la mairie ne dispose que d'une semaine pour trouver un autre dépotoir. Il est peut être temps que les citoyens comprennent l'utilité d'une décharge chez eux s'ils ne veulent pas avoir des tas d'or-

dures devant leurs portes. Un travail de sensibilisation doit être mené pour expliquer aux habitants que chaque choix de terrain est précédé par une étude d'impact. Les comités de village doivent, par ailleurs, prêter main forte aux autorités locales afin de mettre un terme à cette situation qui, si elle perdure, représentera une véritable menace pour la santé publique. Selon la direction l'environnement, un centre d'enfouissement technique devait être réalisé au niveau de Boubhir, ce qui permettra de prendre en charge le problème des déchets de la localité d'Azzazga, mais le projet est encore au stade de l'étude, apprend-on.

Z. H.

GUELMA, DAÏRA DE HAMMAM N'BAÏLS

Opérations d'utilité publique

Réputée pour son relief montagneux et hostile, cette daïra, enclavée, englobe les communes rurales de Oued Cheham, Dahouara et du chef-lieu qui s'adonnent à l'agriculture et à l'élevage. Dans une salle archicomble du centre culturel, le chef de daïra, après avoir souhaité la bienvenue à la délégation présidée par le wali, a présenté un tableau exhaustif des 142 opérations relevant du PCD, ayant nécessité une enveloppe de plus de 46 milliards de centimes, sachant que la consommation globale des cré-

ditions dépasse les 67% au sein des trois localités. Ces projets ont visé l'amélioration du cadre de vie des citoyens à savoir amélioration de l'AEP, de l'assainissement, électrification rurale, achat d'une ambulance pour l'APC de Dahouara, bibliothèque municipale, jardin d'enfant, réfection des écoles primaires, aménagements urbains, etc.

Successivement, les maires des trois communes ont exposé une liste de projets complémentaires dans le cadre du programme 2009-2013 en l'occurrence mise en place du gaz naturel,

électrification rurale, désenclavement amélioration de l'alimentation en eau potable à partir du barrage de Bouhamdane, assainissement au niveau des mechtas et lotissements, stade communal, réfection salle de soins, retenues collinaires pour l'irrigation des terres agricoles, établissements scolaires tous paliers confondus, cantines scolaires, ramassage des élèves, nouveau siège APC, abribus, centre de formation professionnelle, etc...

Hamid Baïli

BATNA, LA ROUTE QUI TUE

UN MACABRE RECORD

90 interventions des éléments de la Protection civile ont été effectuées dans la wilaya de Batna, durant la dernière décennie d'août 2008. 16 accidents de la circulation ont été enregistrés causant la mort de quatre personnes et trente deux blessés à divers degrés. Les routes de la wilaya, dont le réseau s'étend sur 3.500 km sont des tombeaux à ciel ouvert. L'excès de vitesse ajouté au comportement humain seraient les causes de ces drames. Sur un autre registre, les services de la Protection civile signalent deux feux de pâturage et trois incendies. Au deuxième jour de jeûne, quatre accidents ont été recensés.

Seuls des dégâts matériels ont été constatés. Le premier accident s'est produit en ville, face à la sixième sûreté urbaine, lorsqu'un véhicule léger « Logan » a percuté un camion Hyundai faisant trois blessés. Le deuxième accident concerne deux bus qui sont entrés en collision. Deux blessés légers ont été soignés sur place. Enfin, dans la nuit, une moto percute une voiture au niveau de la trémie de l'entrée nord de

Batna, bilan : un blessé.

De l'avis général, Batna serait classée deuxième après Alger en matière

d'accidents de la route et le nombre de morts demeure le plus élevé du pays.

M. B.

CONSTANTINE, FORMATION PROFESSIONNELLE

5.629 postes dans les CFPA

Le nombre de postes destinés aux différents types de formation dans les CFPA de la wilaya de Constantine, atteint le nombre de 5.629 dont 2.000 postes sont réservés à la formation résidentielle, 1.525 pour l'apprentissage, 545 en cours du soir, 530 postes pour les femmes au foyer, 400 postes dans le cadre des accords avec les entreprises, 57 postes pour la formation à distance, 72 postes pour l'enseignement professionnel et 500 postes pour les établissements agréés. Le directeur de la formation professionnelle souligne que toutes les demandes en matière de formation seront satisfaites, du niveau 1 au niveau 5, les inscriptions ayant été ouvertes depuis le mois de mai, pour être clôturées le 16 octobre prochain. 800 postulants ont été inscrits à ce jour, dans les différentes spécialités de la formation professionnelle, précise ce responsable avant d'annoncer qu'une session de sélection aura lieu les 18, 19 et 20 octobre prochain dans les CFPA et les Instituts de formation professionnelle, à la veille de la rentrée, prévue le 25 du même mois. Les établissements de la formation professionnelle accueilleront à partir du 13 septembre prochain, 7.970 stagiaires, répartis sur 20 sections et 42 spécialités.

Le directeur de la formation professionnelle révèle également qu'un internat sera ouvert à l'Institut technique d'El Khroub, avec 60 lits. La formation professionnelle dans la wilaya, compte 13 CFPA, deux Instituts et cinq annexes.

ANNABA

Entre incendies et accidents de la route

Environ 3.200 arbres fruitiers et 220 autres entre eucalyptus et oliviers, 20 hectares de céréales et 1.200 bottes de foin ont été ravagés par les incendies durant la période allant du 1 août au 4 septembre à travers la wilaya de Annaba. La situation est jugée alarmante selon la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Annaba vu l'ampleur des dégâts. Ainsi, ce sont 90 incendies sur lesquels ont eu à intervenir les sapeurs pompiers dont la majorité ont été circonscrits à travers les communes d'El Berda et Berrahal et les régions de Seraïda et Bougantas. Les sapeurs ont été mis à rude épreuve puisque les 1.200 bottes de foin enflammées leur ont rendu la tâche difficile. Sur un autre registre, environ 50 accidents de la route ont été enregistrés sur les RN 21 et RN 44 ayant fait une vingtaine de morts et plusieurs blessés. Les autres unités secondaires implantées dans divers communes de la wilaya ont toutes apportées leurs assistance dans toutes les interventions. Par ailleurs, la canicule qui a sévi le week-end à Annaba a été causée par les nombreux incendies enregistrés dans les communes d'El Hadjar et Ain Berda ayant enregistré la perte de 15 bottes de foin et 150 mètres de câble électrique.

Amar Aït Bara

ADRAR

Prévention contre la leishmaniose

Les services sanitaires de la wilaya d'Adrar ont lancé une campagne de lutte et de prévention contre la leishmaniose. Le programme national de prévention contre cette zoonose très contagieuse, initié par le ministère de tutelle, cible les wilayas d'Adrar, Tindouf et Tamanrasset. Prévue du 1er septembre au 31 octobre prochain, cette campagne de sensibilisation concerne un certain nombre d'habitations choisies selon des critères très stricts. Ces habitations, où se pratique l'élevage (ovin caprin, et autres), sont réparties à travers plusieurs communes de la wilaya d'Adrar. Dans ce contexte, des quantités importantes de produits désinsectisant et phytosanitaire (Deltaméthrine, Biméthrine) ont été mobilisées pour procéder au traitement, par épandage, des foyers de multiplication des insectes vecteurs de cette maladie. Une campagne similaire, réalisée au mois d'avril dernier, avait ciblé 887 habitations, dont 867 traitées avec des produits insecticides. Un volume de 1960 litres de Deltaméthrine et de Biméthrine a été mobilisé pour les opérations de traitement, menées sur le terrain par 114 agents. Aucun cas de leishmaniose n'a été signalé, au cours de cette année dans la wilaya d'Adrar.

KENCHELA

700 jeunes chômeurs recrutés

700 jeunes de la wilaya de Khenchela ont été placés dans des établissements économiques, sociaux et administratifs depuis le lancement, en avril passé, du programme d'insertion professionnelle. 450 des jeunes recrutés possèdent des diplômes universitaires et de techniciens supérieurs. Parallèlement, l'antenne locale de l'Agence de Développement Social (ADS) coordonne avec les organismes chargés de l'emploi pour insérer professionnellement le plus grand nombre de jeunes désœuvrés. Les demandes des postulants pour ce programme transitent par le biais de l'Agence de Développement Social qui souligne toutefois la faiblesse de l'offre d'emploi exprimée par le secteur économique local. Le dispositif de pré-emploi géré désormais par la direction de l'action sociale a permis, par ailleurs, le placement de 1.600 diplômés de l'université et des instituts spécialisés de formation professionnelle et d'attribuer à 3.600 personnes l'allocation pour activité d'insertion sociale.

TIPASA

Couffin du ramadhan et allocation de solidarité

Cent (100) millions de Dinars ont été dégagés par la wilaya de Tipasa pour des actions de solidarité en faveur des familles et des catégories sociales démunies. Cette enveloppe, répartie entre le couffin de ramadhan et l'allocation de solidarité au profit des écoliers, a touché à ce jour plus de 17.000 familles et 35.000 élèves des écoles primaires de la wilaya, en particulier ceux vivant dans les zones rurales et enclavées. Les 100 millions de DA ont permis l'achat de 17.165 couffins de denrées alimentaires de première nécessité, d'une valeur comprise entre 3.000 et 3.500 DA, et l'attribution d'une allocation de solidarité de 2.000 DA à plus de 35.000 élèves. Le dossier relatif à la solidarité, qui a fait l'objet d'un conseil de wilaya en même temps que celui de la rentrée scolaire, a permis au chef de l'exécutif d'exhorter les responsables de l'éducation ainsi que les élus locaux sur la nécessité d'attribuer l'allocation scolaire de 2.000 DA avant la rentrée scolaire et non pas après, comme cela a été le cas les années précédentes en même temps que le trousseau scolaire afin de soulager les élèves nécessiteux en temps opportun. La direction de l'action sociale de la wilaya de Tipasa a recensé, cette année, 18.590 familles nécessiteuses qui se sont inscrites à l'opération couffin de ramadhan ainsi que 48.813 élèves nécessiteux auxquels il sera distribué des trousseaux scolaires. Comme c'est le cas chaque année, le croissant rouge algérien (CRA) ainsi que des associations caritatives ont mis en place des "restaurants du coeur" pour offrir aux démunis ainsi qu'aux voyageurs de passage des repas chauds durant tout le mois de ramadhan.

BOUMERDES

Trousseaux scolaires

17.429 élèves issus de familles démunies bénéficieront de trousseaux scolaires dans la wilaya de Boumerdes dès la rentrée scolaire fixée pour samedi prochain. Une enveloppe de 12 millions DA a été allouée à la wilaya par le ministère de la Solidarité nationale pour le financement de cette opération, consistant en l'acquisition de fournitures et de tabliers scolaires pour les élèves nécessiteux recensés. La prime de solidarité scolaire de 2.000 DA cible, quant à elle, 60.000 enfants démunis issus du cycle primaire, en plus de l'opération du livre gratuit. La caisse de solidarité du secteur de l'éducation a puisé sur ses fonds une somme de un million de Dinars pour l'achat de cahiers au profit d'élèves nécessiteux des cycles primaire et moyen.

BLIDA, VIE AU QUOTIDIEN

FORTE DEMANDE EN VIANDE CONGELÉE

Bien que les boucheries vendant de la viande fraîche ne soient pas désertées, une bonne partie de la clientèle se rabat sur la viande congelée. Ainsi, pour 400,00 DA on se fait servir un kilo de viande de bœuf congelé.

PAR RACHID LOUNAS

En ce mois sacré où les ménages ne lésinent pas sur la nourriture, la viande est incontournable. Chacun fait face aux dépenses suivant ses moyens tout en veillant à garder un œil attentif sur les prix.

Les prix des viandes sont si élevés qu'on les qualifierait parfois d'indécents. Le poulet déjà si cher avant le mois de carême n'entend pas descendre sous la barre des 280,00 DA le kilo. La viande de mouton, dont l'absence, nous dit-on, ne s'accommode pas à l'inévitable chorba, ne se vend à Blida qu'en cette période. Son coût contraste avec celui du mouton sur pied. Même si les fellahs se plaignent de brader leurs moutons au marché, au-dessous de leur valeur, sa chair laisse à dési-



viande congelée. Les prix affichés sont sans commune mesure avec ceux de la viande fraîche. Les petites bourses qui sacrifient leurs économies durant le mois sacré, font un effort pour améliorer le menu quotidien, en y ajoutant quelques bouts de viande, même s'il faut s'endetter un peu. La plus indiquée pour eux est sans conteste celle dont le prix grève le moins leur budget. Ainsi, pour 400,00 DA on se fait servir un kilo de viande de bœuf congelé qui reviendrait à 580,00 DA

chez le boucher du coin. Le beefsteak est remplacé volontiers par le steak importé ou le haché en plaquettes qui a l'avantage d'être tendre bien que la saveur soit différente du produit du terroir. Le prix de l'un étant presque le double de l'autre, il n'y a pas de quoi faire la fine bouche. Il reste, cependant, à veiller à ce que les vendeurs des produits congelés respectent la chaîne de froid pour que leurs établissements deviennent définitivement les boucheries des pauvres.

cher pour autant. Les carcasses suspendues chez les bouchers, affichent allégrement les 650,00 DA le kilo. Ce qui n'est pas fait pour arranger les affaires des ménages à faible revenu qui doivent tout de même passer le mois sacré avec le maximum de confort tout en veillant à éviter les dépenses excessives. Pour cela, il faut penser à joindre l'utile à l'agréable. Ainsi, bien que les boucheries vendant de la viande fraîche ne soient pas désertées, une bonne partie de la clientèle se rabat sur la

R. L.

L'INSPECTION VÉTÉRINAIRE DE LA WILAYA

"Le consommateur doit faire preuve de civisme"

L'inspecteur vétérinaire de la wilaya de Blida a bien voulu nous entretenir sur la réglementation relative à la vente des viandes. Le contrôle concerne donc les services de la DSA, de la DCW, de l'APC, de la DSPRH ainsi que ceux de la sécurité. D'ailleurs, la Direction du commerce de wilaya (DCW) a publié un arrêté interdisant la pratique connue de tous et en vigueur actuellement au vu et au su de tout le monde : La vente de viandes exposées à la chaleur. Toutefois, notre interlocuteur nous déclarera que "le consommateur doit faire preuve de civisme". Ce n'est pas pour quelques dinars de moins que l'on va risquer... sa vie. Pour cela, des campagnes de sensibilisation, notamment par les ondes des radios, ont été organisées pour arrêter cette "tradition". Car, il s'agit bien d'une tradition. Malheureusement, on a beau expliquer au consommateur les dangers auxquels il s'expose en choisissant de se "rabattre" sur la viande disponible dans les marchés



sans respect des conditions d'hygiène, les mentalités n'ont pas changé. En effet, il est très facile de le vérifier en faisant un tour dans les marchés. Du côté des services de contrôle concernés, notamment l'inspection vétérinaire de la wilaya de Blida, des tentatives de réglementer cette activité commerciale ont été faites durant les années 90. Ces tentatives ont été renouvelées par le nouvel inspecteur, installé

depuis à peine deux années, mais elles n'ont pas abouti. Ce nouveau responsable qui nous a reçus hier pense que les solutions qu'il préconise consistent, soit en construisant des petits locaux de façon à pouvoir installer des réfrigérateurs, soit en mettant à la disposition des commerçants des camions mobiles aménagés.

En attendant, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya de Blida nous a fait part du programme de contrôle de la brigade mixte de l'institution qu'il dirige et de la DCW. Cette brigade mixte se réunira après une semaine de travail pour une évaluation.

C'est après cette évaluation qu'il sera décidé du renforcement de la brigade de contrôle, ou alors carrément d'en créer une autre. Toutefois, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya de Blida insistera sur la nécessité du consommateur de faire appel au civisme au s'abstenant d'acheter "n'importe quoi et n'importe où".

R. L.

RELIZANE, FORMATION PROFESSIONNELLE

1.975 nouveaux postes pédagogiques offerts

En prévision de la nouvelle rentrée prévue le 25 octobre 2008, la Direction de la formation professionnelle et d'apprentissage (DFPA) de la wilaya de Relizane a doté le secteur de 1.975 nouveaux postes pédagogiques. Dans ce cadre, 1.275 nouveaux postes seront ouverts dans la formule de la formation résidentielle qui propose un canevas de 25 spécialités réparties à travers les différents établissements de la formation professionnelle de la wilaya, selon des statistiques présentées par les responsables du secteur. Par ailleurs, la DFPA offre 700 postes dans le cadre de la formation par l'apprentissage, une formule qui compte actuellement 2.995 stagiaires dont 884 filles, qui bénéficient de cours théoriques au niveau des structures du secteur et de cours pratiques au niveau des chantiers des entreprises publiques et privées installées dans la région. La nouvelle rentrée de la formation professionnelle verra la création

d'une nouvelle spécialité, l'électronique-automobile, qui sera assurée par les établissements du secteur au niveau des daïras de Zemmoura, Yellel, Mazouna et Oued R'hiou ainsi qu'au niveau de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle du chef-lieu de wilaya. Les inscriptions, qui seront clôturées le 16 octobre prochain, seront suivies par la tenue du 17 au 20 octobre, de concours de sélection et d'orientation des nouveaux stagiaires. La rentrée pour les anciens élèves des centres et instituts du secteur est fixée pour le samedi 13 septembre. La DFPA organise, à partir de ce samedi, des journées "portes ouvertes" au niveau de la salle des arts et des métiers du chef-lieu de wilaya. Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 18 du mois courant, permettra de fournir à la jeunesse toutes les informations concernant les conditions d'accès aux établissements du secteur ainsi que le large éventail de spécialités qu'ils

offrent. Par ailleurs, le secteur sera renforcé, avant la fin de l'année 2008, par l'ouverture d'un nouveau centre dans la daïra de Oued R'hiou. Cette structure, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement appréciable, sera dotée de 300 postes pédagogiques, d'un internat de 60 lits et d'un ensemble de salles de cours, d'ateliers, de laboratoires, d'une bibliothèque et d'infrastructures sportives et de loisirs.

Des propositions pour l'ouverture, dans ce nouveau centre, de spécialités en rapport avec la vocation agricole et les spécificités socio-économiques de la région, ont été soumises aux autorités de tutelle. La nouvelle rentrée 2008-2009, sera également marquée par l'ouverture de quatre internats au niveau des centres des daïras de Mendes et Jdiouia, de la commune de Mediouna et de l'Institut spécialisé du chef-lieu de wilaya. Ces structures d'hébergement seront dotées chacune de 60 lits.

AFGHANISTAN

Hausse du nombre de civils victimes de bombardements

Le nombre de civils tués en Afghanistan par les forces internationales, celle de l'Otan (Isaf) et la coalition dirigée par les Américains, a triplé entre 2006 et 2007, selon un rapport de l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch publié lundi. Il est passé d'au moins 116 en 2006, à au moins 321 en 2007, selon HRW. Et 119 civils ont été tués par des frappes aériennes entre janvier et juillet 2008, selon le rapport.

LÉGISLATIVES ANGOLAISES

Le pouvoir assied son emprise avec sa victoire



Le président José Eduardo dos Santos, qui dirige l'Angola depuis 29 ans sans avoir jamais reçu l'adoubement d'élections crédibles, disposera d'une vaste majorité au Parlement issu des premières législatives organisées depuis la fin de la guerre civile en 2002. Samedi, l'Unita a déposé une plainte devant la Commission électorale pour dénoncer les conditions du scrutin à Luanda. Le parti décidera en fonction de la réponse de la Commission de saisir ou non la Cour constitutionnelle.

PAKISTAN

14 morts suite à des tirs de missiles américains

Des missiles apparemment tirés par des drones américains ont tué lundi 14 personnes, sept islamistes mais aussi des femmes et des enfants, dans le nord-ouest du Pakistan, où les Etats-Unis visent régulièrement Al-Qaïda, selon des responsables de la sécurité. Trois enfants et deux femmes avaient été tués dans un tir de missiles dans le même district, selon les autorités locales et des officiers de la sécurité.

RUSSIE

Sarkozy appelle à un «comportement responsable»



Le président en exercice de l'Union européenne, Nicolas Sarkozy, a appelé hier, la Russie à un «comportement responsable» dans son conflit avec Tbilissi, autrement dit à l'application du plan de paix qui prévoit le retrait des troupes russes de Géorgie. M. Sarkozy souhaite obtenir des avancées sur trois points : le déploiement rapide d'observateurs de l'UE en Géorgie, un calendrier précis pour le retrait des troupes russes et des discussions internationales sur l'avenir de l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud.

LE LIBAN APRÈS L'ACCORD DE DOHA

NASRALLAH APPELLE HARIRI AU DIALOGUE



Une page est-elle véritablement en train d'être tournée au Liban ? C'est en tout cas ce que laisse penser et croire la majeure partie des faits politiques survenus depuis la signature par toutes les parties libanaises en conflit du fameux accord de Doha.

PAR MALEK BELLIL

Élection d'un président en la personne de Michel Sleiman en juillet passé, motion de confiance à l'endroit du nouveau gouvernement d'Union nationale dirigé par Fouad Siniora, rapprochement avec la Syrie avec l'historique établissement de relations diplomatiques entre les deux à la suite de la non moins historique visite de Sleiman à Damas en août passé, indéniablement quelque chose est en train de changer au pays du Cèdre. Dernier en date de ces indices, le tout récent appel au dialogue adressé par le leader chiite et secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, au leader de la majorité parlementaire, Saad Hariri. La préoccupation de tous les Libanais face aux troubles communautaires persistant à Tripoli, ville du nord Liban, qui voit régulièrement des sunnites s'opposer, y compris par la violence, à des éléments de la minorité alaouite chiite et qui ont engendré depuis près de cent morts et un nombre encore plus grand de blessés, a fait que Saad Hariri décide de se rendre personnellement à Tripoli pour y tenter une mission de réconciliation entre les deux parties en conflit. Il s'y trouvait dans la journée appuyé de manière plus que significative dans sa démarche par Nasrallah. Pour les observateurs de la scène libanaise, le fait est suffisamment important pour mériter

d'être apprécié à sa juste valeur. Hassan Nasrallah a en effet déclaré que « nous appuyons tous les efforts pour enterrer la discorde à Tripoli. L'important n'est pas la partie qui parraine la réconciliation mais d'empêcher l'effusion de sang. » Nasrallah en a même profité pour lancer un autre appel à discussion à Saad Hariri. « Venez, que l'on s'assoient sans conditions préalables. » Cet appel est d'autant plus surprenant que la semaine passée, Saad Hariri a de nouveau accusé la Syrie d'être derrière la persistance de ces troubles et de continuer à travailler pour l'instabilité au Liban. Or, connaissant les liens qui unissent le Hezbollah et Damas, cet appel intervient à un moment crucial dans les relations entre le Liban et la Syrie. Mené à satisfaction, il pourrait indiquer que désormais toutes les parties en conflit, endogènes et exogènes, paraissent avoir compris que le temps est venu d'enterrer les anciennes divergences. C'est très précisément ce qu'exprime Hassan Nasrallah qui ajoute que « nous croyons que l'union du pays est l'un des facteurs majeurs qui renforce la résistance et les dissensions et les conflits internes l'affaiblissent. » Et d'ajouter, toujours dans le même appel : « Nous sommes prêts à tourner la page et à regarder vers l'avenir. Il nous faut panser nos blessures pour mieux avancer. »

L'accord de Doha prend ici tout son sens, puisque non seulement il aura débouché vers la constitution d'un gouvernement d'union nationale mais, mieux encore, il laisse transparaître quelques lueurs d'espoir quant à un dépassement définitif des divergences par les différentes parties en conflit par le moyen de la violence. Il faut à cet effet garder présent à l'esprit la véritable révolution des mentalités opérée par le Hezbollah à la suite de l'invasion israélienne de juillet 2006 et qui a vu des miliciens chrétiens se battre aux côtés de membres de la force paramilitaire du Hezbollah. Reste maintenant à vérifier tout cela par des faits.

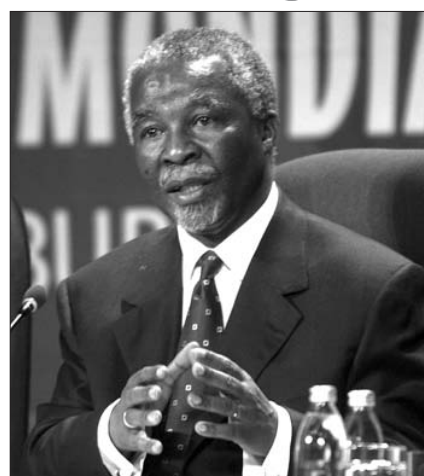
M. B.

CRISE ZIMBABWÉENNE

Le Président Mbeki tente à nouveau de débloquer les négociations

Le président sud-africain Thabo Mbeki était attendu hier, au Zimbabwe pour rencontrer les leaders du parti au pouvoir et de l'opposition afin de tenter, pour la énième fois, de débloquer les négociations sur un partage du pouvoir, dans l'impasse depuis mi-août. M. Mbeki a avait vu séparément ces trois hommes lors de la dernière rencontre le 29 août à Pretoria.

Depuis la victoire historique du MDC aux élections générales fin mars, le pays, plongé dans une crise politique sans précédent, s'enfoncé également dans un marasme économique. L'hyperinflation, officiellement de plus



de 11 millions de pour cent, vide l'économie de toute substance: la production est au point mort et des millions de Zimbabwéens souffrent de la faim. Il avait présenté durant ces négociations un accord stipulant que M. Tsvangirai deviendrait Premier ministre et M. Mugabe, 84 ans dont 28 ans au pouvoir, garderait la présidence. Mais chaque camp exige le contrôle de l'exécutif, jusqu'à présent entièrement aux mains du président Mugabe, réélu fin juin lors d'un scrutin très contesté et boycotté par l'opposition en raison des violences à l'encontre de ses partisans.

Britney Spears a été la reine des MTV Video Music Awards !



On a assisté au grand retour de Britney Spears hier soir, lors des MTV Video Music Awards !

La chanteuse de 26 ans, qui était nommée dans plusieurs catégories, est repartie avec trois récompenses. Celles du meilleur clip pour une artiste féminine, meilleur clip pop et clip de l'année, pour son tube Piece of Me.

Quand on se souvient de sa prestation désastreuse de l'année dernière, on ne peut que se réjouir de son comeback devant la profession et tous ses fans. Comme l'affirme le rappeur Lil Wayne : "Qu'elle saisisse sa chance, elle n'en aura pas d'autre".

Dans une petite robe lamée argent, sexy mais classique, elle a inauguré les 25e MTV Video Music Awards, très sobrement. Lors de la remise de ses trophées, elle a remercié Dieu, les Etats-Unis, sa famille, ses deux fils, sa maison de disques et ses fans. C'est la première fois que la popstar est récompensée lors de cette cérémonie.

Si elle fut la reine de la soirée, les autres gagnants sont Chris Brown, Les Pussycat Dolls, Linkin Park, Lil Wayne, et le groupe germanique Tokio Hotel, qui a reçu le prix du meilleur nouvel artiste.

LE CARNET DU MIDI

1929 CLAUDE NOUGARO



Claude Nougaro est un chanteur et poète français de variétés et de jazz, né ce jour à Toulouse et le 4 mars 2004 à Paris. Il s'essaya également à la peinture et au dessin. Il est élevé par ses grands-parents à Toulouse, où il écoute Glenn Miller, Édith Piaf et Louis Armstrong (entre autres) à la radio. En 1947, il échoue au baccalauréat, et débute alors à Paris dans le journalisme (en écrivant pour divers journaux, dont Le Journal des Curistes à Vichy et L'Echo d'Alger).

En parallèle, il écrit des chansons pour Marcel Amont (Le Barbier de Belleville, Le Balayeur du roi) et Philippe Clay (Joseph, La Sentinelle). Il rencontre sur place Georges Brassens, qui devient son ami et son mentor, et il écrit de la poésie romantique et aussi humoristique. Sa carrière se poursuit alors de façon régulière, ponctuée de succès : le Jazz et la Java, Tu verras (adaptation française de O que será de Chico Buarque de Holanda), l'Île de Ré, Armstrong ou Petit Taureau. Il est récompensé en 1988 par les Victoires de la musique du meilleur album et du meilleur artiste, et de 1993 à 1997, il sort trois nouveaux albums.

Sa santé se dégrade à partir de 1995, année où il subit une opération du cœur ; en 2003, il ne peut se produire au Festival du Verbe à Toulouse en raison de son état de santé. Après avoir subi de nouvelles interventions chirurgicales début 2004, il meurt en mars, à 74 ans, des suites d'un cancer.

1941 OTIS REDDING



Otis Redding est néen Georgie ce jour. C'est l'un des chanteurs de soul américain les plus importants. Très vite, le petit Otis doit quitter l'école pour subvenir aux besoins de la famille. Entre autres petits boulots, pour six dollars la matinée, il est batteur pour les groupes de gospel du dimanche matin. Otis grandit, reste longtemps à Macon évoluant entre sa vie familiale, capitale, auprès de sa femme Zelma. Sa rencontre avec Johnny Jenkins est une étape importante. Ce

guitariste blanc survolté qui jouait la guitare à l'envers lui propose de rejoindre son groupe, les Pinetoppers. Avec « Mr Pitiful », les choses changent pour le chanteur. Le titre lui permet de rentrer dans le top ten des chansons rhythm and blues. Selon la légende, Otis surnommé Mr Pitiful à cause de sa voix mélancolique aurait créé cette chanson en quelques minutes avec l'aide de son arrangeur Steve Cropper. Le 10 décembre 1967 l'avion personnel d'Otis Redding avec à son bord les membres des Bars-Kays s'écrase dans un lac du Wisconsin. Il n'y a qu'un seul survivant, Otis est mort, trois ans jour pour jour après la mort de Sam Cooke, l'une de ses grandes idoles avec les Beatles et Bob Dylan. Peu après sa mort, le chanteur William Bell lui a rendu hommage avec la chanson « A tribute to a King » parue sous le label Stax Records.

1976 MAO TSÉ-TOUNG



Mao Zedong ou Mao Tsé-toung est un révolutionnaire, théoricien, guerillero et homme d'État chinois, fondateur et dirigeant de la République populaire de Chine

Un des cofondateurs du Parti communiste chinois (Shanghai 1921), il parvint progressivement à s'en faire reconnaître comme le dirigeant suprême, notamment à l'occasion de l'épisode célèbre de la Longue Marche (1934-1935) (fuyant les troupes nationalistes de Tchang Kai-chek, Mao entreprend la Longue Marche vers Yan'an, au nord-ouest du pays, où il gagne petit à petit les paysans à la cause révolutionnaire. Révolution culturelle (1966-1976), durant la période de troubles et de contestations qui suit le catastrophique Grand Bond en avant, lui permet de reprendre le pouvoir et les rênes du pays. Entamée afin de réhabiliter Mao dans son pouvoir, elle commence à la suite d'une polémique que lance son épouse Jiang Qing. La « révolution culturelle » incite les jeunes à prendre le pouvoir, à se révolter contre les fonctionnaires corrompus, désormais « ennemis du peuple » - les gardes rouges (qui ne sont autres que les étudiants « révolutionnaires ») sont créés à cette occasion. Mais, comme lors du mouvement des « Cent Fleurs », la polémique échappe au contrôle de Mao et le tout se soldera une fois de plus par une violente répression armée, un massacre sanglant. Il décède à Pékin ce jour sans avoir désigné de successeur.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1949 L'échafaud pour les assassins

Un DC-3 de la Canadian Pacific Airlines explose en vol et se crashe sur le flanc d'une montagne au Sault-au-Cochon, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Québec, et tue 23 passagers et membres d'équipage. Albert Guay, Généreux Ruest et Marguerite Ruest-Pitre, auteurs de l'attentat monteront tour à tour sur l'échafaud pour avoir ainsi éliminée Rita Guay, la femme du bijoutier Albert Guay.

1954 La terre a tremblé

Chlef, du nom de la rivière « Chellif » (anciennement El Asnam et Orléansville à l'époque de la colonisation française, ou encore Castellum Tinginitum à l'époque romaine), est une ville d'Algérie et le chef-lieu de la wilaya du même nom.

La ville de Chlef est située à 200 km à l'ouest d'Alger, au cœur de la vallée du Chellif, où elle occupe une place stratégique de par sa situation géographique.

La ville de El Asnam a connu deux tremblements de terre majeurs, le premier le 9 septembre 1954, bilan 1 340 morts et 5 000 blessés, et le second le 10 octobre 1980 qui a détruit la ville à 80 %. Suite à ce dernier tremblement de terre, la ville se renomme Chlef. Cœur économique et social de la wilaya, elle régit notamment la ville côtière de Ténès qui reste dans l'ombre d'el-Asnam.

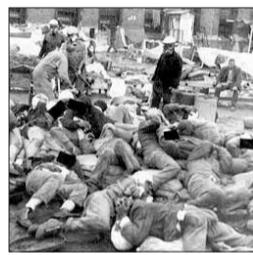
D'après le dernier recensement datant d'avril 2008, Chlef est la dixième (10ème) grande ville du pays de par sa population estimée à 179 768 habitants (après : Alger, Oran, Tlemcen, Constantine, Annaba, Batna, Blida et Sétif). Cependant et selon la même source, la Wilaya (département) de Chlef occupe la huitième place au niveau national avec une population qui a largement dépassé 1 100 000 habitants.

1955 La fureur du Juke box



Le manufacturier J.P. Seeburg lance sur le marché son juke-box "Dual Music System", le premier capable de manipuler 100 disques différents et les disques contenant deux chansons par face (Extended Play).

1971 Attica, sécurité maximum



Près de 1.300 prisonniers du pénitencier à sécurité maximum d'Attica, près de Buffalo dans l'État de New York, prennent en otage 39 gardiens et employés de l'institution. L'assaut donné

quatre jours plus tard par les policiers de l'État et les gardiens fera 39 morts, dont 10 parmi les otages.

1973 Putsch contre Allende



Augusto Pinochet, Gustavo Leigh et le vice-amiral Torribo Merino, commandant de la flotte à Valparaiso, signent l'ordre d'action du

putsch au Chili. Le président Allende sera suicidé, ses partisans assassinés.

2005 Première élection présidentielle multipartite



Après l'assassinat du président Anouar el-Sadate par des islamistes, Moubarak devient président de la République et du Parti national démocratique. Il est réélu à la majorité lors des votes de 1987, 1993 et 1999, avec des scores supérieurs à 95%. La validité de ces élections est discutable, sachant qu'aucun autre concurrent ne s'est présenté, de peur de représailles. Elles entérinent le régime de parti unique. En juillet 2004, Moubarak accepte la démission du gouvernement égyptien et nomme un nouveau premier ministre. Le nouveau gouvernement n'est pas perçu positivement par de nombreux Égyptiens, et les conditions économiques du pays ne s'améliorent pas. Hosni Moubarak a remporté la première élection présidentielle multipartite d'Égypte avec 88,5% des voix, ce jour. Plusieurs personnes ont accusé le régime à cette occasion d'avoir falsifié cette dernière élection.

OUAHIBA ABOUN ADJALI, GALERISTE ET POÉTESSE

LA PEINTURE DES MOTS

La galeriste cultive une passion pour l'écriture depuis plusieurs années. Elle s'offre le plaisir de taquiner la plume. Elle a publié un recueil de poésie intitulé "Alger, de mémoire et d'amour" à travers lequel elle convoque des fragments de réminiscence.

PAR FAROUK BABA-HADJI

La galerie Arts en liberté, qui élit ses quartiers à Kouba, sise au n° 40, rue Mohamed Bouchafa, est un espace de deux niveaux aménagés en une sympathique galerie d'art qui accueillent des expositions. Le visiteur peut découvrir les œuvres de plusieurs artistes qui meublent le lieu. "C'est une approche nouvelle dans cette manière d'exposer les œuvres de plasticiens", nous confiera la galeriste, Mme Ouahiba Aboun Adjali, précisant que les expositions ne sont pas figées, dès lors que "les œuvres exposées sont remplacées au fil de l'exposition par d'autres collections de tableaux". Ainsi, une cinquantaine de tableaux, voire plus, défilent en permanence sur les cimaises de la galerie Arts en liberté dont les murs sont déclinés dans une couleur ocre jaune, signe de l'espace culturel. La galeriste a libéré un autre espace qui jouxte le lieu d'exposition : une librairie qui pro-



pose les beaux livres et des ouvrages d'art et de littérature. Une manière bien à elle de coller tout près à l'art qu'elle veut "partager ensemble", dit-elle. " Mon souci est de développer la galerie avec des plasticiens contemporains (...), offrir ce support espace aux jeunes talents de se faire découvrir". Aussi, la galerie accueille des auteurs littéraires et organise des lectures de poésie et autres vente dédicace. Que représente cet espace d'art

pour Ouahiba Adjali ? "La galerie reste un lieu d'échange et de rencontre qui me donne le courage de résister à l'impéritie que nous vivons", résume-t-elle lors d'un vernissage. La galeriste cultive par ailleurs une passion pour l'écriture depuis plusieurs années. Elle s'offre le plaisir de taquiner la plume. Elle a publié un recueil de poésie intitulé "Alger, de mémoire et d'amour" à travers lequel des bribes de réminiscence sont

évoquées. Souvenir d'une cité, douleur et espoir, fragrance de femmes, jasmin des terrasses, faune étrangère, déshérence... sont autant d'escalas où les soubresauts de l'âme sont égrenés - en filigrane - au gré des époques : l'une révolue, l'autre pansant ses plaies. Un ouvrage qui a fait

aussi l'objet d'une édition d'art et ce, grâce au concours de plusieurs intervenants dont Mme Nadjet Khadda. Bibliophile, Ouahiba

Adjali fait accompagner des extraits de ses poèmes manuscrits mis en valeur par le collage de monotypes variés de l'artiste peintre Philippe Amrouche. Le plasticien s'est allé à de très belles compositions de faisceaux lumineux qui collent à l'esprit du texte. Soulignons que cette magnifique réalisation est parue aux Editions Apic dans la collection "Quand le pinceau peint la plume"... Autrement dit, lorsque la peinture enlumine le texte. Une œuvre qui ne nous invite pas moins à reprendre, à juste titre, la citation d'Alphonse de Lamartine : " Pour tout peindre, il faut tout sentir".

F. B.-H.



Paru aux éditions Métamorphoses, le beau livre intitulé "Déliés, une descendance algérienne" dont les textes historiques et de fiction accompagnent les peintures, calligraphies et photographies se veut une invite dans le temps et l'espace. Le collectif d'auteurs dont Hachemi Mokrane, Laurence Huet, Yves Jeanmougin et Mariela Damian transportent le lecteur dans la "felouque" du terroir et du patrimoine immatériel. Quoi de plus beau qu'une escapade à travers le lit-

"DÉLIÉS, UNE DESCENDANCE ALGÉRIENNE", UN OUVRAGE COLLECTIF

Halte au cœur de Beni Haoua

toral ouest algérien pour rendre hommage à Mama Binette et "aux fils de Hawa", une localité communément appelée Beni Haoua (wilaya de Chlef), nichée sur une bande côtière.

Le Banel, vaisseau de la flotte napoléonienne parti de Toulon, fit naufrage, il y a deux siècles, dans la baie des Souahlia. Rescapée, une Européenne demeurée en Barbarie, Imma B'nêt, épousée par le caïd du village, sera élevée à la dignité de marabout. Cette sainte de l'islam est à l'origine d'une lignée d'Algériens au teint clair et aux yeux bleus. Laurence Huet dénoue les archives, tresse une correspondance imaginaire, sème des messages à la Méditerranée. Hachemi Mokrane, calligraphe né à Beni-Haoua, entreprend une démarche plastique à la mémoire de l'ancêtre. Révélant la beauté des contreforts maritimes du Dahra, le photographe Yves Jeanmougin, allant à la rencontre des fils d'Ève, trace un chemin qui mène jusqu'à la koubba dominant la mer où est enterrée la sainte. Déliant les langues, Mariela Damian recueille les témoignages des habitants de Beni-Haoua, qui vénèrent toujours Imma B'nêt

aujourd'hui. La polyphonie de Laurence Huet, réalisée par France Culture, donne voix à Imma B'nêt, à son frère, à Bonaparte, au Dey d'Alger et aux rescapés du Banel, accompagnés par la contrebasse de Titus Oppmann.

Le langage ici se veut un message à la mer comme il semble se diluer dans les mœurs et les croyances qui se perpétuent dans des cycles liturgiques à travers les gestes des petites gens. La charge expressive du marin est enfouie dans la parole silencieuse de Beni Haoua, telle une fenêtre ouverte sur un monde où le tumulte de la grande bleue se veut étrange et complice à la fois. Les textes participent aussi à cette mémoire, à travers des haltes en noir et blanc qu'immortalisent les auteurs... Le temps se résume par le quotidien serein et paisible du vieux, la vieille et l'enfant. Il s'égrène aussi par les écrits calligraphiés en bichromé, donnant l'impression au lecteur que l'écriture est couchée sur un parchemin.

F. B. H.

ANNABA, FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON CITADINES

Participation des grands maîtres

PAR AMAR AÏT BARA

Le théâtre régional de Annaba Azzedine Majoubi abritera comme d'habitude le festival national de la musique et de la chanson citadines qui débutera le 10 du mois courant jusqu'au 18 du même mois. Cette année, ce festival verra la participation des grands maîtres de la chanson hawzi tel que Cheikh Mohamed El Ghafour. L'inauguration sera faite par Cheikh Hamdi Benani appelé "l'ange blanc" au violon blanc qui ouvrira le show avec ses tubes à succès très connus par les fans bônois. Le programme sera long et

varié et débutera quotidiennement à 20h et verra la participation des chanteurs de classe internationale qui ont marqué la scène par des chansons citadines et classiques de haute de gamme. La seconde soirée sera purement chaâbia et accueillera le talentueux Cheikh Abderrahmane El Kobbi.

Puisque le festival a été décidé varié de danse classique n'a pas été omise, et les organisateurs ont programmé, les petites danseuses d'une l'école communale. Les Annabis pourront apprécier pour la 3^e soirée, l'association andalouse El Gharnatia.

La soirée du jeudi sera toute autre et animée à l'extrême avec la production de la chanteuse Hassiba Amrouche, et Abdelmadjid Meskoud. Les Bônois seront sûrement bien détendus après une journée de jeûne et de stress pour assister au spectacle du vendredi avec M'barek Dekhla et son tube à succès "Sabrina ya Sabrina", et durant la même soirée, Nacer Eddine Galiz a été programmé. Les adeptes de la çanaa et du malouf seront bien comblés puisque Beihdja Rahal et Dib Layachi répondront présents pour animer la soirée du lundi avec leurs récitals riches en nou-

bate. Et en l'absence d'El Hadj Mohamed Tahar Fergan», c'est le fils Salim qui puisera du patrimoine du père pour offrir aux adeptes du malouf un répertoire riche en hwazas;, Mohamed Mazouni et la chanteuse Karima Saghira se produiront, quant à eux, lors de l'avant-dernière soirée du festival.

Quant à la dernière soirée, la surprise sera grande, car le public présent aura l'occasion de se délecter du programme qui sera présenté par le talentueux chanteur tunisien Lotfi Bouchnak.

A. A. B.

Cuisine

Croquettes de poulet



Ingrédients :

1 blanc de poulet
4 c. à soupe rases de farine
50 cl de lait
2 oeufs
4 c. à soupe de chapelure
Huile d'olive pour friture
Sel, poivre
1 pincée de noix de muscade

Préparation :

Retirer la peau du poulet. Hacher très finement la chair au mixeur. Faire chauffer dans une sauteuse 2 c. à soupe d'huile et faire revenir le hachis du poulet 3 min. Réserver hors du feu. Mélanger la farine avec deux c. à soupe de lait. Faire chauffer le reste et, juste avant l'ébullition, ajouter la farine diluée, sans cesser de fouetter. Faire épaissir 10 min sur feu doux. Saler, poivrer, ajouter la noix de muscade et le hachis de poulet et faire cuire encore 5 min sur feu doux. Étaler ce mélange au fond d'un plat creux et laisser refroidir. Faire chauffer l'huile. Battre les oeufs dans une assiette et verser la chapelure dans une autre. Façonner à la main des boulettes ovales, les tremper dans l'oeuf, les enrober de chapelure puis les plonger dans l'huile très chaude, par petite quantité, jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées. Bien égoutter avant de servir avec des quartiers de citron.

Salade de datte et d'orange à la pistache



Ingrédients :

4 oranges
20 dattes
50 g de pistaches
15 cl de jus d'orange
20 g de sucre glace
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger

Préparation :

Peler les oranges à vif. Prélever la pulpe en détachant les quartiers des fines membranes. Puis dénoyauter les dattes. Mélanger le jus d'orange, le sucre et l'eau de fleur d'oranger. Répartir les dattes et les quartiers d'orange dans des verres. Les arroser avec le jus parfumé et parsemer de pistaches. Laisser macérer au réfrigérateur au moins 2 heures avant de servir.

HYGIÈNE INTESTINALE

Le charbon végétal, un détoxiquant naturel

La nature met à notre disposition des remèdes naturels exceptionnels. Parmi eux, le charbon, un agent de détoxification des intestins redoutablement efficace et pas cher.

PAR OURIDA AÏT ALI

Un peu d'histoire

Le charbon était utilisé dès la haute antiquité par les Egyptiens, et également par Hippocrate comme agent anti-infectieux. Son histoire remonte à bien longtemps et ses bienfaits sont relatés tout au long des siècles : purification, traitement de la fièvre, absorption des gaz, décontamination, troubles intestinaux.

Le charbon végétal est obtenu en général à partir du bois de bouleau. Quand on dit qu'il est activé, cela signifie qu'il a été calciné une 2e fois.

Efficace pour tous les troubles digestifs

Aujourd'hui, il a été prouvé que le char-



bon adsorbe (attire à lui) toutes les molécules toxiques : virus, bactéries pathogènes, résidus de médicaments, métaux lourds, toxines bactériennes des intestins. Il possède des capacités phénoménales d'épuration et de détoxification. Il est particulièrement efficace en cas de diarrhée, de gastro-entérite ou de ballonnements, de même pour la mauvaise haleine. En général, pour tous les troubles digestifs ou intestinaux. Son action de nettoyage est immédiate.

Comment l'utiliser

On le trouve sous forme de gélules ou de poudre. La forme poudre est la plus efficace. De manière ponctuelle, pour les troubles intestinaux, prendre 1 à 3 c. à café de poudre, à mélanger le mieux possible dans un verre d'eau. On peut aussi l'utiliser en cure pour un nettoyage profond. Il peut être constipant pris sur une longue période.

Aucune contre indication mais une précaution : le prendre à distance de la prise de pilule ou de médicament, car il nettoie tout.

FRUITS SECS

LA PISTACHE, CARACTÉRISTIQUES ET UTILISATION

Fruit sec typiquement méditerranéen, la pistache accompagne nos plats, agrmente nos desserts et gâteaux. Les cuisines méditerranéenne et orientale leur font une place importante dans leurs plats.

Culture de la pistache

Fruit du pistachier, un arbrisseau à feuilles caduques originaire d'Asie mineure, la pistache est très populaire dans les pays arabes, où on la cultive depuis plus de 8000 ans.

Elle fut introduite en Europe, dans la région méditerranéenne, au début de l'ère chrétienne.

Le pistachier atteint de cinq à dix mètres de haut et pousse sous les climats secs, surtout en altitude. La pistache pousse en grappes. Elle est composée d'une petite graine arrondie de couleur verdâtre et de saveur douce, recouverte d'une mince pellicule brunâtre.

Elle loge dans une mince coque moyennement dure, qui s'ouvre souvent à une extrémité lorsque le fruit est mûr.

Utilisation

Les pistaches sont souvent vendues grillées et salées dans leurs coques. Elles se consomment entières, moulues ou hachées. On les met notamment dans les salades, les sauces, les farces, les terrines, les pâtés, les céréales, les biscuits.

Les pistaches entrent dans la fabrication du nougat. Mais peuvent aussi servir à des fins décoratives, pour garnir de nombreux desserts.

Conservation

La pistache se conserve dans un récipient hermétique à l'abri de l'humidité, de préférence au réfrigérateur. Pour les monder (enlever la pellicule brunâtre), les recouvrir d'eau puis porter à ébullition. Dès que l'eau bout, retirer la casserole du feu, égoutter les pistaches, puis les recouvrir d'eau froide. Egoutter de nouveau, retirer les pellicules et sécher.

Apport en vitamines

La pistache séchée est une excellente source de potassium, de magnésium, de



cuivre et une bonne source de fer et de phosphore. Elle contient également, de la vitamine B6, du calcium, de la vitamine C ainsi que des traces de vitamine A. Elle est une source importante de fibres.

Trucs et astuces

Éplucher le raisin



Trempez les grappes de raisin dans de l'eau bouillante quelques secondes, puis dans de l'eau glacée. Vous n'aurez ensuite plus aucun mal à éplucher votre raisin.

Découper un rôti de boeuf



Après la cuisson du rôti de boeuf, ne le tranchez pas tout de suite. Posez le sur un plat et couvrez le d'une feuille alu. Attendez 5/6 min. Ainsi, en le coupant, il gardera son jus à l'intérieur.

Renforcer l'arôme du chocolat fondu



Lorsque vous faites fondre votre chocolat, versez un peu de café moulu dans votre préparation (3 c. à café pour 150 gde chocolat). L'arôme du chocolat fondu en sera renforcé, et son goût incomparable.

Réussir la cuisson des meringues



Mettez dans votre préparation du sucre glace et du blanc d'oeuf en quantité égale. Sur du papier alu, placez votre composition en petits tas. Faites cuire au four à chaleur douce, en laissant entrouverte la porte.

O. A. A.

LE BILAN NE CESSE DE S'ALOURDIR

Près de 50 morts dans l'éboulement du Caire

Le bilan de l'éboulement d'énormes blocs de pierre sur un bidonville du Caire a continué de s'alourdir hier, avec près de 50 morts selon les autorités alors que plusieurs dizaines de personnes seraient toujours ensevelies sous les décombres.

Au surlendemain de la catastrophe survenue samedi dans le nord-est de la capitale égyptienne, quatre nouveaux corps ont été retirés des gravats, qui atteignent une quinzaine de mètres de haut, a déclaré à l'AFP un responsable des services de sécurité. «Le nombre des victimes s'élève maintenant à 47 morts et 57 blessés», a-t-il ajouté. Un précédent bilan, quelques heures plus tôt, faisait état de 43 morts. Le bilan risque de s'alourdir car «des dizaines de personnes» pourraient être ensevelies sous les décombres, «mais il n'y a pas d'estimation précise vu le grand nombre de maisons détruites», a précisé le responsable. Certaines chaînes de télévision ont estimé le nombre des personnes piégées à quelque 500. L'armée et les ser-



vices de secours sont parvenus à se frayer d'étroits passages parmi les rochers, notamment en rognant les blocs de pierre pour ne pas risquer de les déstabiliser et de provoquer un nouvel éboulement, a poursuivi le responsable. La chute des gigantesques blocs de pierre de la colline

du Moqattam a balayé au moins 35 habitations de Manchiyet Nasser, un bidonville densément peuplé du nord-est du Caire. Le drame s'est produit samedi matin, jour de week-end, à une heure où beaucoup d'habitants dormaient encore pendant cette première semaine de rama-

dan. Des unités de l'armée ont commencé samedi soir à déplacer les survivants vers un camp de près de 60 tentes, érigé dans un jardin public du quartier de Fostat, proche de Manchiyet Nasser. Mais certains des rescapés ont refusé de se rendre dans les tentes, exigeant de nouveaux logements, selon le quotidien indépendant Al-Masri Al-Yom. Cité par le journal indépendant Al-Badil, Abdallah Salem, 60 ans, a dit redouter un retour dans sa maison, située dans la zone: «Nous avons peur de dormir dans nos maisons de crainte que notre destin ne soit le même que celui de nos voisins». Le mufti de la république, Ali Gomaa, a déclaré que toutes les personnes tuées dans l'éboulement étaient des «martyrs». La plupart des habitations en briques et petits ateliers du quartier échappant à toute réglementation comprennent deux étages. La masse désertique du Moqattam est faite d'escalierement calcaire. De très nombreux quartiers de ce genre se sont nichés à son pied, le long du principal périphérique de la métropole cairote. Certains habitants ont imputé le drame à des travaux débutés il y a plusieurs semaines sur la colline, affirmant que les autorités avaient été alertées des risques. Dimanche, des habitants en colère avaient jeté des pierres sur la police et fustigé l'inefficacité des pouvoirs publics et la lenteur des secours.

DANS UN PAYS RONGÉ PAR LA VIOLENCE

Le marché de la sécurité explose au Mexique

Après le gilet, voici la veste pare-balles et la chemise: ce dernier cri de la protection personnelle est proposé par un créateur colombien à Mexico, dans un pays où familles et entreprises dépensent chaque année 18 milliards de dollars (12,5 millions d'euros) pour leur sécurité. Bien sûr, ce genre d'accessoire est hors de portée des moyens de la quasi-totalité des 200.000 personnes qui ont défilé à Mexico le 30 août dans la «Marche blanche» de protestation contre le crime organisé.

Les vestes en cuir ou en tissu pour homme ou femme et les chemises mexicaines créées par Miguel Caballero, à peine plus lourdes que les vêtements normaux mais capables d'arrêter des balles de pistolet-mitrailleur, coûtent entre 400 et 7.000 dollars (280 et 4.900 euros). Il cite parmi ses clients le président de son pays, Alvaro Uribe, l'acteur américain Steven Seagal et le juge antiterroriste espagnol Baltazar Garzon. Les ventes au Mexique ont progressé de 25 à 30%

depuis un peu plus d'un an, et la marque vient d'ouvrir cet été une boutique dans le célèbre magasin Harrods à Londres, précise le directeur du marketing, Javier Di Carlo. Au-delà de ces articles pour VIP, l'expansion du marché de la sécurité au Mexique ces dernières années, entre 10% et 30% selon les spécialités, du gardiennage à la voiture blindée avec gardes du corps en passant par la localisation par satellite, est révélatrice de la peur de la population.

La guerre entre «cartels» de trafiquants de drogue ou entre gangs de rue est sanglante et spectaculaire, avec plus de 3.000 morts depuis début 2008, dont une moyenne de 4 par jour à Ciudad Juarez (nord), zone-clef du transit du narcotrafic vers les Etats-Unis. L'opinion a été particulièrement choquée par les cadavres décapités, de plus en plus nombreux, abandonnés comme autant d'avertissements codés entre malfaiteurs. Mais l'enlèvement est aussi une angoisse quotidienne, et le Mexique dépasse désormais

la Colombie dans cette spécialité: plus de 400 cas au premier semestre 2008, et bien davantage compte tenu de ceux qui ne sont pas déclarés à la police, selon des organisations de défense des droits de l'homme. Face à cette criminalité, une cinquantaine d'entreprises spécialisées proposent des véhicules blindés, de la berline au camion ou à l'autobus, entre 25.000 et 90.000 dollars (17.000 à 63.000 euros), selon le vice-président de l'Association mexicaine des armuriers automobiles, Esteban Hernandez.

Le Mexique en ce domaine est le troisième marché d'Amérique latine derrière le Brésil et la Colombie et devrait bientôt dépasser celle-ci, précise-t-il. Le Mexique ne compte pas moins de 10.000 compagnies de sécurité, du gardiennage classique à la fourniture de chauffeurs et gardes du corps, ajoute le président du Conseil national des entreprises de sécurité privée, Ricardo Leon.

Mais une sur cinq est enregistrée officiellement, soit environ 2.000 seulement,

tandis que 865 ont été interdites, et 146 sanctionnées pour défaut de conformité à la réglementation, souligne-t-il. La police de la capitale a accrédité 466 sociétés spécialisées, et aucune d'entre elles n'est autorisée à doter ses agents d'une arme à feu. «Souvent, au sein des entreprises mexicaines, personne n'est assez compétent pour identifier le prestataire de sécurité présentant les garanties de rigueur», explique David Crol, professionnel français du secteur installé au Mexique.

Nombre de compagnies de sécurité sous-paie leurs salariés, souvent issus des rangs de la police et de l'armée et qui, parfois, sont impliqués dans les crimes qu'ils sont supposés empêcher. Les professionnels de la sécurité ont appelé récemment le président Felipe Calderon à tenir ses promesses électorales de réguler strictement leur secteur, dans son programme général de lutte contre le crime.»

Le crime organisé a toujours une longueur d'avance sur la sécurité. Cela, il ne faut jamais l'oublier», conclut M. Crol.

GRANDE-BRETAGNE

Une étude analyse l'impact des Beatles sur la mémoire

Une étude scientifique britannique publiée hier et réalisée pendant six mois sur 3.000 personnes de 69 nationalités a montré comment les Beatles ont pu façonner la mémoire de millions de personnes. Le «Magical Memory Tour» se vante d'être la «plus importante enquête sur la mémoire» menée par l'intermédiaire d'un site internet. Pendant six mois, chacun a pu inscrire sur le site de l'organisation (www.magicalmemorytour.com) le souvenir que lui évoquent les chansons mais également les événements reliés aux

«Fab Four», comme la mort de John Lennon en 1980. L'étude, réalisée par l'Université de Leeds (nord de l'Angleterre), visait à étudier «comment les Beatles ont façonné la vie des gens, quel rôle ils ont joué dans leur histoire personnelle et savoir si cela pourrait accroître notre compréhension de la mémoire humaine». «J'étais dans l'armée britannique à Borneo en 1965. Les enfants ne connaissaient quasiment aucun mot d'anglais... En marchant dans la jungle, j'ai vu un groupe d'enfants se tenant la main et chantant «I Should Have Known

Better». On a applaudi quand ils ont terminé et ils ont crié: «Beatles!», raconte un Anglais de 64 ans. «J'avais 8 ans... Je devais traverser en vélo une grande route avec beaucoup de circulation. Pour m'aider, je répétais dans ma tête «Yesterday». Ça me donnait la force d'aller plus loin et de ne pas avoir peur», se souvient un Néerlandais de 50 ans. «Nous avons été impressionnés par la vivacité des souvenirs que les gens peuvent avoir, parfois datant de plus de 40 ans», a souligné Catriona Morrison, chercheuse à l'Université de Leeds.» Cela montre la

capacité de la musique de façonner et de faire revivre des souvenirs parfois enfouis», a-t-elle ajouté. «She Loves You» est la chanson qui déclenche le plus de souvenirs chez les Britanniques, tandis que, pour les Américains, il s'agit de «I Want to Hold Your Hand».

Les souvenirs évoqués par les chansons des Beatles sont tous positifs, à l'exception de la mort de John Lennon. Ils pourraient ainsi être utilisés dans le traitement des dépressions, a indiqué le professeur Martin Conway, qui a participé à l'étude.

LES MALADES FACE AU RAMADAN

Les dangers de jeûner à tout prix

Il est très dangereux d'observer le jeûne lorsque l'on est malade. Malgré cela, dans le monde entier, certains malades, des insuffisants rénaux, des diabétiques, des cancéreux mettent en péril leur vie en refusant de suivre cette indication. Est-ce pour eux une manière de mettre à l'épreuve leur foi, ou tout juste un risque inconsidéré ?

PAR D. SOLTANI

Ce type de conduite irréfléchie est très répandu en Algérie. Et pourtant, les médecins ne cessent d'expliquer aux malades les graves dommages sanitaires qui accompagnent leurs jeûnes. Même la religion n'a pas manqué d'expliquer aux jeûneurs que dans le coran figurent des textes divins qui les allègent de ce devoir en cas de maladie grave.

Dr H. Ouaguenoune, médecin généraliste a bien voulu nous apporter des explications sur les risques encourus par des malades qui renoncent à la prise régulière de leurs médicaments mettant ainsi en danger leur santé en résistant à l'épreuve du jeûne.

Bras de fer entre médecins et malades

Pour la spécialiste, les malades qui souhaitent jeûner sont ceux qui posent le plus de problèmes. Ces derniers refusent



de prendre leurs médicaments et de s'alimenter sous prétexte de faire carême. Comportement fortement nuisible. «Il est assez difficile de leur faire cerner les dangers qu'ils encourent, car la plupart veulent vivre leur foi, et souffrent de ne pouvoir faire comme les autres musulmans. Cependant, le jeûne des malades risque d'occasionner des complications majeures sur leur santé pouvant, dans des cas extrêmes, induire le décès», indique-t-elle. Selon Dr Ouaguenoune, Sur le plan sanitaire, il existe différentes approches et l'interdiction d'observer le jeûne pour un malade se fait selon la nature et le degré de sa pathologie. «Les diabétiques, à titre d'exemple, ne jeûnent pas normalement. Mais, il survient que des personnes diabétiques ne respectent pas les prescriptions

du médecin traitant, ce qui occasionne des cas d'hypoglycémie qui nécessitent l'intervention médicale d'urgence. De même, ceux devant subir une opération sont exemptés de Ramadhan. Le jeûne est aussi interdit aux insuffisants rénaux, hémodialysés qui risquent de sévères complications. Les malades en réanimation et sous perfusion ne se posent pas la question, tandis que celles hospitalisées pour une fracture ou une infection, par exemple, peuvent jeûner, mais à conditions de ne pas oublier de prendre leur médicaments en fin de journée».

En cas de jeûne du malade atteint d'une pathologie qui l'empêche de remplir son devoir religieux, la spécialiste insiste sur l'importance du suivi médical régulier tout au long du mois du sacré afin de respecter

les prescriptions du médecin, et d'éviter de ce fait toute sorte de complications.

Le point de vue religieux

Dans le Coran, les consignes sont claires. Ainsi, Cheikh Abdelhamid, imam nous enseigne que les versets coraniques qui empêchent des malades de jeûner sont clairs. S'appuyant sur Sourate Al-Baqarah (La Vache), verset 184 : «(...) Quiconque d'entre vous est malade ou en voyage, devra jeûner un nombre égal d'autres jours. Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter (qu'avec grande difficulté), il y a une compensation : nourrir un pauvre (...)». L'imam indique que les malades n'ont aucun souci à se faire quand ils ratent une partie du Ramadhan, puisqu'ils peuvent très bien récupérer les jours perdus en jeûnant ultérieurement en conséquence.

Par ailleurs, cheikh Abdelhamid nous explique que selon le Coran, il existe deux formes de malades : les malades passagers, et les malades incurables. «Si une personne se trouve malade durant le Ramadhan et est dans l'incapacité d'accomplir le troisième pilier de l'Islam, cette dernière se voit autoriser à ne pas jeûner, mais à condition de rattraper les jours manqués. Dans le cas où la personne est atteinte d'une pathologie inguérissable qui l'empêche de jeûner, elle est autorisée à ne pas jeûner. Elle doit, par contre, assurer un repas à des personnes nécessiteuses». Les malades doivent, de ce fait, se montrer plus conscients des risques encourus et ne point mettre en danger leur santé. C'est ce que ne cessent de répéter les médecins en guise de sensibilisation.

D. S.

AU MENU DU F'TOUR DES CONSTANTINOIS

La h'rira gagne du terrain aux dépens de la chorba frik

Depuis plusieurs années, au mois de ramadhan, la chorba frik, soupe typique des régions orientales de l'Algérie, perd du terrain au profit de la h'rira, sur la table du f'tour, témoignent de nombreux jeûneurs à Constantine. Autrefois, la rupture du jeûne sans la chorba frik, à Constantine et dans toutes les régions de l'Est algérien, était considérée comme une "hérésie" et les nouveaux adeptes de la H'rira présentent de nombreuses raisons pour justifier cette innovation introduite au menu "sacré" du ramadhan.

Selon plusieurs ménagères interrogées sur les motifs à l'origine des changements dans leurs habitudes culinaires, ceux-ci sont nombreux et parfois contradictoires, au point de rappeler la vieille chanson chaâbi de Cheikh M'rizek "café ou thé", dans laquelle ces deux breuvages comparaissent devant un juge, invité à apprécier la qualité de leurs saveurs et de leurs vertus respectives. De nombreuses personnes avouent avoir abandonné le rituel de la chorba frik, car après une semaine, l'estomac s'en ressent quelque peu, les grains de blé passé au mortier, devenant de plus en plus lourds à digérer. Devant cet argument "irrévérencieux" à l'endroit du noble bouillon de céréale, les inconditionnels de la chorba rétorquent que la qualité du frik est souvent douteuse

de nos jours, et qu'un "jari" (appellation constantinoise de la chorba) authentique, préparé à base de produits bien choisis et conditionnés selon la tradition, ne présente aucun danger pour les estomacs les plus délicats, même consommé durant trente f'tour de suite.

Les mêmes adeptes du conservatisme en matière de gastronomie ramadanesque, considèrent qu'un bol de chorba vermeille, tacheté de vert par quelques feuilles de coriandre, constitue un ornement qu'on ne peut ôter de la table, sans frustrer les yeux et l'odorat du jeûneur. Pour ces puristes, la chorba frik constitue l'entrée par excellence, alors que la h'rira "trop riche selon eux", est un plat de résistance, certes digeste, mais qui rassasie trop vite, un patchwork de légumes frais et de légumes secs, auquel on ajoute même une poignée de frik.

Les nostalgiques du terroir et de la diététique "bio" d'antan, rappellent que le frik était davantage un luxe de la gastronomie rustique qu'une recette de consommation courante, car le frik n'était jamais commercialisé. Des quantités réduites étaient seulement prélevées au printemps, sur la récolte de blé, pour les amis et pour la consommation domestique, expliquent-ils.



Au printemps, les fermiers préparaient également le "mermez" à base d'orge, alors que le frik est fabriqué à base de blé dur. La préparation du mermez est cependant plus ardue, car on fauche les épis d'orge en germe, on les bat dans un grand mortier en bois pour les débarrasser des aiguilles, avant de les passer à la vapeur, pour les faire enfin sécher au soleil.

Le mermez est moins réputé que le frik, car plus difficile à préparer, mais surtout, en raison de la réduction des superficies réservées à la production d'orge. D'aucuns pensent que la remise au goût du jour de la gastronomie traditionnelle et des produits du terroir, appelle

sans conteste à la protection des variétés typiquement algériennes et maghrébines de céréales.

Nos mères et arrière-grand-mères connaissent, depuis des siècles, la variété "hedba", "gamh el baliouni" et autre "mohamed el bachir", elles savent choisir le bon produit pour le couscous, la galette ou autres plats de nos campagnes. Au cours du 19^e siècle, la colonisation avait introduit en Afrique du Nord, le blé tendre, largement adapté depuis. Aujourd'hui -signe des temps, ce sont les OGM qui menacent les traditions et le patrimoine.

soltani.dalila@gmail.com

L'APNÉE DU SOMMEIL

Nouveau procédé, la radiofréquence

Le patient atteint de ce syndrome est un ronfleur qui fait des pauses respiratoires pendant son sommeil. Ces pauses peuvent durer jusqu'à 30 à 40 secondes ; le pharynx se resserme, l'air ne passe plus et la respiration s'arrête pendant au moins 10 secondes et ce, plusieurs fois par nuit.

PAR SORAYA HAKIM

Les arrêts respiratoires, courts au début de la maladie, deviennent de plus en plus longs. Ces difficultés respiratoires entraînent un défaut d'oxygénation de l'organisme.

L'apnée du sommeil provoque un sommeil de mauvaise qualité, elle entraîne une somnolence diurne et influe sur la vigilance.

Pendant le ronflement, les muscles du pharynx sont relâchés et les tissus mous tendent à obstruer les voies aériennes supérieures ; le ronflement devient de plus en plus intense au fur et à mesure que le passage rétrécit et l'apnée apparaît quand les parois du pharynx se sont complètement affaissées et bouchent le passage de l'air.

Il faut que la personne s'éveille, que les muscles se contractent pour laisser passer l'air à nouveau et que la respiration reparte.

Cette pathologie est finalement assez fréquente, elle touche plus les hommes que les femmes. Les enfants peuvent aussi être atteints en particulier s'ils ont de grosses amygdales.

Une question de morphologie

Les personnes qui ont une grosse lèvre, une grosse langue, un petit menton, un



menton rentré... sont plus volontiers sujettes au ronflement et au risque d'apnée du sommeil

L'obésité, l'hypertension artérielle, le ronflement sont aussi des facteurs de risque

Ronflement et somnolence diurne

C'est typiquement un ronfleur qui ronfle de plus en plus fort et qui s'arrête brutalement. Quelques secondes après, la respiration reprend et le ronflement avec.

Il faut penser à un syndrome de l'apnée du sommeil devant un ronfleur qui a envie de dormir le jour, qui est fatigué, son caractère est irritable, des troubles de la mémoire et de la concentration sont patents, il est déprimé.

Un examen complémentaire : la polysomnographie

Cet examen est pratiqué dans des centres spécialisés des troubles du sommeil.

Pendant une nuit, des électrodes posées sur la tête, le visage, la poitrine et les jambes détectent les efforts de respiration, les mouvements. Une caméra peut aussi être utilisée pour savoir dans quelle position dort le patient.

Les enregistrements permettent au médecin de proposer le traitement adéquat : d'un changement de position de la personne pendant le sommeil à un traitement chirurgical ; tout dépendra de l'intensité des apnées et du retentissement sur son organisme.

Evolution et complications

Le syndrome de l'apnée du sommeil peut provoquer des troubles cardiovasculaires : des accès d'hypertension, une crise cardiaque, un accident vasculaire cérébral.

La somnolence diurne a des répercussions psycho-sociales non négligeables ; elle diminue les capacités intellectuelles, peut provoquer des accidents du travail ou de la voie publique.

Les traitements

Une perte de poids suffit parfois à diminuer les ronflements et faire disparaître les apnées. La position couchée sur le côté est préférable à celle sur le dos qui favorise le ronflement. L'alcool et les somnifères favorisent le relâchement musculaire durant le sommeil et donc le ronflement et augmentent le risque d'apnée. Il faut les éviter avant d'aller se coucher

La PPC (pression positive continue)

C'est un appareil de ventilation spontanée à pression positive continue. Il se présente sous la forme d'un masque tenu en place par un bandeau et relié par un tube à une machine PPC branchée sur le courant. La machine envoie de l'air en continu et empêche ainsi l'affaissement des voies respiratoires.

La PPC ne guérit pas les apnées du sommeil, mais elle les empêche tant que l'appareil est utilisé.

Il existe aussi des dispositifs dentaires placés la nuit dans la bouche pour maintenir la mâchoire inférieure et la langue en avant, évitant ainsi l'affaissement des tissus mous dans le pharynx. Ces dispositifs sont moulés par un dentiste.

La chirurgie est possible quand il existe une malformation ORL manifeste : polypes nasaux, déviation de la cloison nasale, hypertrophie amygdalienne, une grosse lèvre, un trop petit menton.

La radiofréquence est un nouveau procédé pour enlever des tissus mous dans la gorge ou de la langue, ce qui donne de l'espace au niveau des voies aériennes supérieures mais on manque encore de recul pour affirmer que ce traitement est efficace.

S. H.

MÉNINGITE, NOUVEAU VACCIN

Introduction en Afrique à partir de 2009

Un nouveau vaccin contre la méningite sera introduit à partir de 2009 en Afrique, un continent dans lequel des millions de personnes de 25 pays sont menacées par cette maladie mortelle, a annoncé l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le vaccin, qui est en cours de tests et dont la fabrication est assurée par une société indienne, produit une réaction immunitaire plus efficace chez l'adulte comme chez le nourrisson que celui actuellement disponible.

Des ministres de la Santé de plusieurs pays africains touchés par la méningite se sont engagés, récemment à Yaoundé (Cameroun), à introduire ce nouveau vaccin dès qu'il sera disponible et à prendre des mesures communes pour contrôler la propagation de cette maladie.

Le projet des ministres est de vacciner et d'immuniser une population de 250 millions de personnes âgées entre 1 et 29

ans et aussi de 23 millions de nourrissons et ce durant la période 2009-2015. Cette campagne de vaccination nécessite un investissement initial de 55 millions de dollars financé par un partenariat comprenant l'OMS, l'UNICEF, la Banque mondiale, des gouvernements donateurs et en développement et la fondation Bill et Melinda Gates. Il est aussi prévu de

stocker des doses en cas d'épidémie. Un total de 430 millions de personnes sont menacées par cette maladie du Sénégal à l'Ethiopie, estime l'OMS qui précise que même avec des traitements antibiotiques, au moins 10% des patients meurent et 20% ont des problèmes de santé permanents. Un seul cas de méningite peut aussi conduire toute une famille à la pauvreté.



CHU DE TIZI-OUZOU, HYPER CARDIAQUES

Vers l'implantation de défibrillateurs

Le service de cardiologie du CHU de Tizi-Ouzou procédera au cours du dernier trimestre 2008 à l'implantation d'appareils de défibrillateurs chez des sujets hyper cardiaques exposés aux risques d'arrêt cardiaque spontané, a-t-on appris du Directeur Général de cet établissement sanitaire.

Le même service sera également équipé, à l'échéance indiqué, d'une table de cathétérisme pour faire des coronarographies et mettre en place des stents au pro-

fit de malades porteurs d'artériosclérose et risquant de faire des infarctus du myocarde, a indiqué le Dr. Mansouri.

270 pace maker, appareil servant à réguler le rythme cardiaque, ont été implantés en 2007 à des malades, issus des différentes wilaya, accusant des déficiences et des troubles dans les activités cardiaques, rappelle-t-on Par ailleurs, dans le cadre de la modernisation de son plateau technique, cet établissement sanitaire s'est doté récemment d'un troisième

scanner à 16 coupes permettant de faire des gestes de haute précision en matière de diagnostic et de radiologie d'intervention, selon son responsable. Le Dr. Mansouri a fait état également de l'acquisition de l'Imagerie à résonance magnétique (IRM), d'un mammographe pour le dépistage du cancer du sein et d'un densitomètre, appareil aidant au traitement préventif des personnes âgées présentant des déficiences en calcium, pour leur éviter des fractures d'os, est-il expliqué.

JEUX PARALYMPIQUES 2008, LES JUDOKAS SID ALI LAMRI ET MOULOU D NOURA CHAMPIONS OLYMPIQUES

Une consécration pour l'Algérie

Les judokas algériens Sid Ali Lamri (-66kg) et Mouloud Noura (-60kg) se sont adjugés les titres olympiques de leurs catégories, dimanche à Pékin à l'occasion des 13^e paralympiques, ouverts samedi au stade du «Nid d'oiseau».

Dans une salle archicomble, les deux représentants algériens se sont illustrés de forte belle manière, en arrachant le titre suprême devant de solides adversaires et qui n'étaient pas faciles à battre.

Noura, premier à entrer en jeu, a eu comme adversaire le Japonais Hirose, champion du monde en titre et un des favoris pour le sacre final. Après un début très difficile ou il était mené au score, l'Algérien a mis du temps pour se ressaisir, puisqu'il a attendu les 30 dernières secondes pour mettre un ippon porpre à son adversaire qui n'en revenait pas. Ce rude combat a permis à Noura de prendre les choses en main pour la suite, sous les conseils de son entraîneur, Ouldhadj Ouidir qui croyait en la victoire de son poulain. "Je savais que Noura trouvera des difficultés, comme à son habitude lors du premier combat", indique-t-il. Mais, "une fois le premier réussi rien ne pouvait l'ar-



rêter par la suite. C'est sa façon de combattre", précise le coach du champion olympique. La preuve est que Mouloud Noura n'a fait qu'une bouchée de ses adversaires suivants qu'il élimine par Ippon même s'il reconnaît en fin du combat de la finale : "Je réalise maintenant que la finale est autre chose que les com-

bats des premiers tours. Contre l'Iranien Said Rahmati, j'ai attendu le bon moment pour contrer sa technique et lui marquer un ippon parfait. Je crois que c'était déjà dur de se qualifier à des jeux Olympiques, et encore plus dur de devenir champion olympique", a-t-il déclaré lors de la conférence de presse.

TENNIS (US OPEN)

SIX ANS APRÈS, C'EST DE NOUVEAU SERENA LA PATRONNE

Six ans après son dernier succès à New York et six ans après être devenue N.1 mondiale pour la première fois, l'Américaine Serena Williams a confirmé sa "nouvelle carrière" en remportant son troisième US Open et en enfilant de nouveau les habits de Première dame du tennis.

La petite soeur de Venus, âgée de 26 ans, qui n'a pas concédé un seul set du tournoi (comme lors de sa victoire en 2002), est la nouvelle patronne d'un circuit qui en manque désespérément depuis la retraite surprise en mai de Justine Henin, qui avait dominé le classement pendant 117 semaines.

Depuis que le nom de la Belge a disparu, Maria Sharapova, Ana Ivanovic et Jelena Jankovic ont occupé "sa" place sans qu'une hiérarchie se dégage.

C'est maintenant au tour de Serena Williams, qui a déjà été N.1 mondiale pendant 57 semaines entre août 2002 et octobre 2003.

"Je ne peux pas croire que je suis de nouveau N.1, ça fait tellement longtemps, c'est un peu bizarre, s'est exclamée Serena. Je ne cherchais pas ça du tout, c'est vraiment du bonus."



L'Américaine confirme de façon éclatante son retour au top, entamé en janvier 2007 à Melbourne. Victorieuse de l'Open d'Australie à la surprise générale alors qu'elle était classée 81^e mondiale, Serena remportait alors son premier tournoi depuis deux ans, sortant de nulle part et de l'enfer.

Le plus souvent blessée, elle n'avait même plus réussi à atteindre une finale pendant ce laps de temps. La faute à un maudit genou gauche qui l'embêta presque chaque saison de 2003, année où elle perdit sa place de N.1 mondiale, à 2006, année où elle toucha le fond

(140^e mondiale en juillet, son plus mauvais classement depuis 1997). Ces cinq dernières années, Serena Williams n'a ainsi remporté que trois Grands Chelems alors qu'elle en avait enlevé cinq durant les deux exercices précédents (2002 et 2003). Opérée du genou, perturbée par un drame familial et distraite par ses aventures extrasportives (télévision, mode), Serena n'était plus qu'une joueuse de tennis à temps partiel.

«Pleine d'énergie»

Dimanche, l'Américaine n'a pas cherché à masquer une joie presque enfantine une fois sa

deuxième balle de match convertie en un chèque de 1,5 million de dollars, balançant sa raquette dans le ciel de New York et sautant sur elle-même aussi haut que ses jambes pouvaient la propulser.

Une joie bien plus démonstrative que lors de son premier succès à New York, en 1999, alors qu'elle n'était qu'une gamine de 17 ans.

"Cela rattrape un peu ma défaite en finale à Wimbledon (contre sa soeur Venus), a dit la championne olympique de Pékin (avec sa soeur Venus), qui voit désormais plus loin: "Après ce neuvième titre en Grand Chelem, je veux atteindre un nombre à deux chiffres, j'ai le jeu pour le faire." "Je joue toujours bien en Australie, un tournoi qui arrive bientôt, je dois aussi gagner un autre Roland-Garros et j'aime Wimbledon. J'adore gagner des Grands Chelems. Cela ne va pas s'arrêter là."

"J'ai l'impression d'entamer une nouvelle carrière, de me sentir jeune et tellement pleine d'énergie, a-t-elle ajouté. J'ai encore tellement de choses à faire et je sens que je n'ai pas encore joué mon meilleur tennis."

Des larmes pour la première médaille olympique

"Cette médaille olympique, la première dans ma carrière, récompense une année de souffrance sur tous les plans, et est le fruit d'un dur labeur. Je la dédie à mon coach, mes amis et surtout ma famille à qui j'ai promis de revenir avec l'or de Pékin», conclut le nouveau champion olympique algérien.

Pour le second athlète algérien engagé dans cette journée, Sid Ali Lamri, le sacre final n'était pas facile à se dessiner. Après avoir été exempté du premier tour, Lamri rencontre en quart de finale l'Azerbaïdjanais Alishovi qu'il battra avec deux chidos. Une entame de la compétition qui mettra davantage en confiance le judoka algérien pour la suite. En quart de finale, Lamri rencontre l'Iranien

Andar Golmohammadi, vainqueur au 1^{er} tour par ippon de l'Azerbaïdjanais Karpeniuk. L'Algérien remporte le combat par "mobilisation", ce qui lui ouvrit le chemin de la finale, contre une vieille connaissance, le Japonais Fujimoto Hantei-Gachi, vainqueur en demi finale face au coriace cubain Sanchez par ippon au temps additionnel. Cette finale, nullement appréhendée par Sid Ali Lamri, a tenu toutes ses promesses, puisqu'elle opposait deux des meilleurs judokas de la catégorie (-66kg). Les cinq minutes du temps réglementaire n'ont pas suffi pour départager les deux judokas, qui étaient contraints d'aller au temps additionnel ou appeler communément en judo "la mort subite". Le représentant algérien, qui était supérieur physiquement a eu le dernier mot en forçant son adversaire à se rendre à l'évidence et abandonner après un étranglement sur le tatami, permettant à l'Algérie de remporter sa seconde médaille d'or en une seule journée en judo, une première dans l'histoire du handisport algérien. "Je pense que je mérite amplement ce sacre que je cherchais depuis Athènes où j'étais un des favoris, mais j'étais sorti par la petite porte par manque d'expérience. Aujourd'hui, je ne peux qu'être ravi de ma médaille qui récompense les efforts qu'on a tous fournis durant cette année olympique", a déclaré Sid Ali Lamri lors de la conférence de presse. "On a tous souffert dans la préparation, tout le monde doit savourer cette consécration et moi un peu plus. Je crois que cette médaille d'or m'était destinée et rien ne pouvait entraver mon chemin pour le sacre. Cette médaille je la dédie au peuple algérien, à mes amis et surtout à ma fille...", a souligné Lamri en larme devant ses coéquipiers et les membres de la délégation algérienne dont le ministre de la Solidarité, M. Ould Abbas et l'ambassadeur algérien en Chine, M. Djamel Eddine Grine. Pour l'entraîneur national de judo, M. Ouidir, qui a "perdu sa voix" en criant ses conseils à ses protégés, ses athlètes se sont comportés convenablement durant tout leur séjour, et les résultats obtenus jusqu'ici sont la récompense attendue. Ouidir poursuit: "pour l'instant, je ne réalise pas l'ampleur des deux médailles, surtout après ce qu'on a vécu durant la séance de classification où on nous a assommé par le déclassement de quatre de nos potentiels médaillés olympiques. Ce qui est sûr, c'est que ces sacres sont mérités et je félicite nos judokas qui j'espère ouvriront le chemin de la consécration à leurs coéquipiers dès demain en judo ou en athlétisme, et je souhaite d'autres médailles".

ATHLÉTISME (MEETING DE RIETI)

Powell est encore là, mais pas de record du monde

En conclusion d'une semaine où il a multiplié les excellents temps, Asafa Powell a une fois encore répondu présent lors du meeting de Rieti (centre) dimanche, avec deux très bons chronos, 9 sec 77 et 9 sec 82, cependant insuffisants pour battre le record du monde (9 sec 69).

Spécialiste des fins de saison "en boulet de canon", le Jamaïcain, 25 ans, entendait profiter de la piste des Apennins pour réaliser une grosse "perf". Il y a eu, c'est déjà à Rieti qu'il avait battu le record du monde de la distance (9.74, réalisés en série) avant de s'en faire déposséder par son compatriote Usain Bolt (9.72 fin mai à New York, puis 9.69 le 16 août en finale des Jeux à Pékin). Il demeurerait surtout sur trois excellentes courses depuis son gros échec aux Jeux de Pékin (5e du 100 m): 9.87 sous la pluie à Gateshead (Angleterre) il y a une semaine, 9.72 à Lausanne (Suisse) mardi, puis 9.83 avec du vent de face à Bruxelles vendredi. Débarrassé de la présence de son encombrant compatriote Bolt qui l'avait battu vendredi à Bruxelles, Powell a d'abord fait très forte impression lors de sa série emportée en 9 sec 77/100 (vent: +0,9 m). Mais, une heure plus tard en finale, il n'a pu faire "que" 9 sec 82 (vent: +1,4 m). "Ma performance est quand même pas mal, a commenté l'intéressé. Mais mon faux départ, c'est dommage".

Pas de record pour Dibaba

Le Jamaïcain, sans doute un peu tendu, a en effet commis un faux départ en finale. Ensuite, il n'est pas bien parti, et s'il a retrouvé toute sa vélocité dans les derniers mètres, cela s'est avéré insuffisant pour approcher la marque du record du monde. C'est son compatriote Michael Frater qui a terminé 2e en 9.98. Un nouveau signe de l'éclatante santé du sprint jamaïcain, puisque chez les femmes, c'est la toute fraîche championne olympique Shelly-Ann Fraser qui l'a emporté sur 100 m (11.06) tandis que Shericka Williams s'est imposée sur 200 m (22.50). Une autre athlète aurait bien voulu accrocher un record du monde à Rieti. Mais peine perdue là aussi: l'Éthiopienne Tirunesh Dibaba, même en réalisant le 3e temps de l'année sur 5.000 m (14:23.46, avec 44 sec d'avance sur la 2e à l'arrivée), est restée en deçà de son propre record (14:11.15) établi en juin à Oslo.

PÉTANQUE

Tournoi à Oran

La ligue de wilaya d'Oran de pétanque a lancé, depuis samedi soir au quartier des "HLM" d'Oran, un tournoi de pétanque dans le jeu triplette. Cette manifestation sportive, qui s'étalera jusqu'au 17ème jour du mois de ramadhan et s'inscrit dans le cadre du programme d'animation pour le mois sacré, regroupe plus de 80 triplettes de différents clubs de boule d'Oran, ainsi que des communes voisines telles que Arzew, Hassi Bounif, Es-Sénia, Sidi Chahmi, Ain El Turck et Mers El Kebir. A noter que cette discipline en nette évolution en Algérie ces dernières années compte un grand nombre d'adeptes à Oran.

AUTO-F1 (GP DE BELGIQUE)

Le Britannique Hamilton pénalisé, Massa récupère la victoire sur tapis vert

Hamilton a été pénalisé pour avoir coupé une chicane et en avoir conservé un avantage lors de son duel avec Kimi Raikkonen.

Le conducteur Britannique Lewis Hamilton (McLaren-Mercedes), qui avait remporté le Grand Prix de Belgique, treizième des 18 épreuves du Championnat du monde 2008 de Formule 1, a été pénalisé de 25 secondes à l'arrivée et c'est donc le brésilien Felipe



Massa qui a récupéré la victoire, dimanche sur le circuit de Spa-Francorchamps. Hamilton a chuté à la troisième place derrière Massa (Ferrari), qui récupère

la victoire sur tapis vert, et Nick Heidfeld (BMW Sauber). Massa avait en effet passé la ligne d'arrivée 14 secondes après Hamilton et Heidfeld 23 secondes après.

Hamilton a été pénalisé pour avoir coupé une chicane et en avoir conservé un avantage lors de son duel avec Kimi Raikkonen.

Le reste du classement demeure inchangé, avec Fernando Alonso (Renault) quatrième, Sebastian Vettel (Toro Rosso) cinquième, Robert Kubica (BMW Sauber) sixième, Sébastien Bourdais (Toro Rosso) septième et Mark Webber (Red Bull) huitième.

MCLAREN-MERCEDES FAIT APPEL À PROPOS DE LA PÉNALITÉ DE HAMILTON

L'écurie McLaren-Mercedes a fait appel à propos de la pénalité infligée à son conducteur britannique Lewis Hamilton devant le tribunal d'appel de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), dimanche soir après le Grand Prix de Belgique de

Formule 1 à Spa-Francorchamps.

Hamilton avait remporté la course mais a reçu une pénalité de 25 secondes pour avoir coupé une chicane et en avoir conservé l'avantage durant une passe d'armes avec Kimi Raikkonen (Ferrari). Cela lui a fait perdre deux

places. Le tribunal d'appel de la FIA, qui se réunira dans les semaines à venir, devra à présent statuer sur cette affaire et décider si Hamilton doit se voir réattribuer la victoire.

Le brésilien Felipe Massa a récupéré la victoire sur tapis vert.

HAMILTON

«IL N'Y A RIEN EU DE RÉPRÉHENSIBLE»

Le Britannique Lewis Hamilton (McLaren-Mercedes), vainqueur du Grand Prix de Belgique de Formule 1, estimait avant même d'être pénalisé et de reculer à la troisième place qu'il n'avait rien commis de répréhensible, dimanche à Spa-Francorchamps.

—Lewis, racontez-nous les derniers tours et votre passe d'arme avec Kimi Raikkonen ?

C'était le duel le plus excitant que j'ai vu depuis longtemps, mon cœur battait plus vite que jamais. J'étais à la limite partout, parfois même un peu au-delà... Pour être honnête je ne crois pas que j'aurais réussi à dépasser Kimi sans la pluie. Notre rythme était identique, j'espérais qu'il perdrait du temps

avec les retardataires mais en fait on était ralenti tous les deux de la même manière. Le dernier tour c'était très glissant, je n'avais pas de température dans mes pneus et j'avais beau freiner bien avant la limite, c'était quand même très juste. A un moment je n'ai plus vu Felipe dans mon rétroviseur et l'écart est passé de cinq à dix secondes. C'est donc qu'il allait encore moins vite que moi et donc j'ai pu assurer.

—Et que s'est-il passé véritablement lorsque vous avez coupé la chicane ?

Quand il a commencé à pleuvoir j'ai essayé de doubler Kimi, il a freiné tôt à l'intérieur et j'ai donc essayé de le dépasser par l'extérieur. Il y avait assez

de place pour nous deux mais il m'a tassé. Donc si je restais où j'étais on se serait accroché et j'ai préféré couper la chicane. J'ai ensuite levé le pied, il est repassé mais j'ai quand même réussi à le doubler de nouveau. Là il m'a même un peu touché mais il n'y a rien eu de répréhensible, c'est la course.

—Avez-vous songé, comme l'ont fait certains, à monter des pneus pluie pour les derniers tours ?

Non, je n'ai jamais pensé changer de pneus, je n'ai d'ailleurs jamais pensé que certains en changeraient. Dans ma position cela aurait été dangereux.

Les conditions ont rendu les choses spectaculaires mais je ne pense pas avoir pris trop de risques.

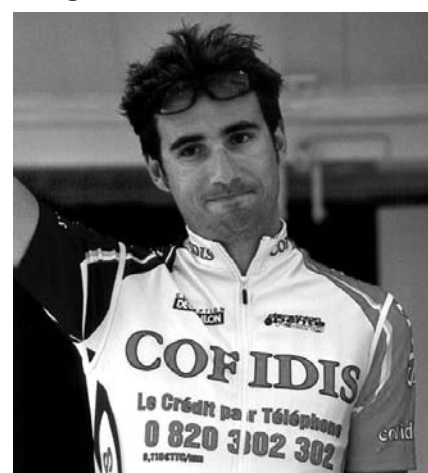
CYCLISME (ESPAGNE-8E ÉTAPE)

Victoire du Français Moncoutié (Cofidis)

Le coureur français David Moncoutié (Cofidis) a remporté dimanche la 8e étape de la Vuelta, sur une distance de 151 km entre Andorre et Pla de Beret (nord-est), tandis que l'Américain Levi Leipheimer (Astana) a repris le maillot de leader.

Le grand favori de l'épreuve, Alberto Contador, a encore attaqué et pris de précieuses secondes sur son principal rival, Carlos Sastre.

Alejandro Valverde, qui avait reconnu avoir souffert d'une "défaillance" samedi, est cette fois resté dans le sillage de Contador et l'a même devancé sur



la ligne d'arrivée, s'emparant de la deuxième place de l'étape derrière le coureur français.

Moncoutié, qui faisait partie d'un groupe de cinq coureurs échappés au kilomètre 38 (avec ses compatriotes Christophe Kern et Sébastien Joly, l'Espagnol Juan Manuel Garate et le Russe Nikita Eskov), a tenté sa chance tout seul à une vingtaine de kilomètres de la fin.

Sébastien Joly a pu le rattraper dans la descente du col de la Bonaigua (1re catégorie) mais a de nouveau lâché dans la montée du dernier col de la journée, le Pla de Beret (hors catégorie).

COUPE DE LA CAF : A QUELQUES JOURS DE LEUR MATCH CONTRE ASHANTI

Les Kabyles depuis hier au Ghana

La formation de la JSK est attendue tôt dans la matinée d'aujourd'hui du côté de la capitale Ghanéenne, avant de rallier la ville de Kumasi en prévision de sa confrontation face à l'Ashanti Kotoko.

C'est hier donc que, peu après 12H30 que la délégation kabyle a quitté le sol national à destination

du Ghana avec une escale du côté de Casablanca.

La JSK avec une délégation de 27 membres rejoindra Kumasi, la ville qui abritera la rencontre face à l'Ashanti Kotoko, dès cet après-midi pour y élire domicile jusqu'au Samedi, jour de la rencontre.

Pour ce qui est du voyage, les Kabyles habitués à ce genre de périple ne craignent pas trop cet élément et ce focalisent sur cette rencontre très importante et qui risque d'être déterminante pour la qualification.

L.M.



OSCAR FULLONE (ENTRAÎNEUR DE L'USMA)

«Je connais l'ESS et nous sommes prêts pour la gagne»

Il est rentré du Maroc où il a pu régulariser sa situation une fois pour toutes. Il a repris le boulot avec son groupe pour préparer le déplacement de ce jeudi. Il est persuadé comme d'habitude que son équipe gagnera à Sétif. Aura-t-il encore raison ? On verra ce jeudi. Le coach de l'USMA nous parle de ce qu'il a fait avec son équipe depuis son retour.

Comment s'est déroulé votre séjour au Maroc ?

Impeccable. J'ai réussi à tout régler rapidement afin d'entrée en Algérie pour reprendre le travail avec mon équipe. Il ne reste pas beaucoup de temps pour le prochain rendez vous, et donc il fallait rentrer le plutôt possible.

Vous avez programmé à partir de samedi dernier des séances d'entraînement en nocturne...

Absolument. La rencontre contre l'ESS se déroule le soir, donc il fallait faire des séances d'entraînements à l'heure du match afin de permettre à l'équipe de s'adapter. Cela dit, on ne va pas s'entraîner qu'en nocturne. Hier par exemple on s'est entraîné l'après midi. Cette variation sera certainement tout bénéf au groupe.

Dans la soirée de dimanche dernier l'USMA a

joué une rencontre amicale Oscar Fullone a-t-il transgressé la règle puisqu'il dit toujours qu'il ne joue pas de matches amicaux ?

Attendez s'il vous plaît ! Je n'ai enfreint aucune règle. Le match contre l'équipe nationale militaire n'est pas un match amical. C'est une rencontre qui me permet de voir le niveau. On est rentré dans la phase précompétitive et il faut mettre sur pied un onze tout terrain.

Quand vous étiez absent, le coach du RCK a voulu affronter votre équipe dans une joute amicale. Mais, comme vous n'étiez pas là, Aksouh n'a pas voulu prendre seul la décision et a décliné l'offre...

Je pense qu'il a été correct. Je pense qu'un match suffit largement pour que j'évolue mes joueurs. Ce qui est certain, avec cette attitude, Aksouh a marqué un point.

Ce jeudi, un rendez-vous difficile vous attend dans la ville de Sétif, où vous allez croiser le fer contre l'ESS, n'est ce pas ?

Tous les matches que va jouer l'USMA sont difficile. Cela dit, on est en train de se préparer pour la circonstance. On ne cherche pas autre chose que la gagne et on l'aura, c'est clair.

Etes vous prêt pour la bataille des hauts plateaux ?
Absolument ! On est prêt.

Je connais l'ESS comme je connais l'Espérance de Tunis. Il n'y a pas de souci. Les formations ont en tous une particularité à cause des coaches qui les coachent. Ne craignez rien. Quelques minutes me suffisent pour connaître le jeu de l'adversaire et du coup donner les consignes à mes joueurs, pour qu'ils frappent là ou sa peut faire très mal.

Les Sétifiens ne jurent que par la victoire. Qu'en dites vous ?

Ils sont libres de dire ce qu'il leur semble. Ce que je sais par contre c'est qu'on est prêt pour les affronter. On va se déplacer pour développer du beau jeu sur le terrain et joindre la victoire au spectacle.

L'aigle noir se dit prêt pour vous recevoir comme il se doit...

Ils disent qu'il sont prêt ! Et nous aussi on est prêt. On verra qui serait le plus prêt sur le terrain nous ou eux. Ce que je peux dire c'est : Qui est le meilleur classé ?

À la fin de la partie contre le MSPB, vous avez déclaré que vous étiez à la recherche de la formule magique en attaque.

L'avez-vous trouvé ?
Au lieu de dire formule magique que je ne peux faire car je ne suis pas un magicien mais juste un entraîneur, je dirais que je recherche dans mon attaque de la complémentarité.



Des joueurs qui ont presque les mêmes caractéristiques dans leur jeu.

Ce qui donnera une attaque d'enfer. Mais, comme je l'ai déjà dit, aucun problème, le jour du match contre l'ESS, on sera fin prêt.

Donc optimiste pour la suite...

Il le faut. Sinon à quoi bon venir en Algérie pour driver l'USMA. Si je ne m'étais pas convaincu que je pouvais faire des merveilles avec ce club, je n'aurais pas accepté l'aventure. Je le dis et je le redis, je suis venu à l'USMA pour gagner des titres. Et je le ferais quoi qu'il arrive.

M. Y.

HANNACHI :

«Un bon résultat et on aura un pied en finale»

Le boss de la JSK que nous avons rencontré hier en début d'après midi à l'aéroport peu avant le départ de son team qu'il devait par ailleurs accompagner au Ghana était très confiant concernant la confrontation de ce samedi. Il nous dira «On à l'habitude de ce genre de périple et notre seule crainte demeure l'arbitrage.

Pour ce qui est de la rencontre, nous aurons face à nous une très bonne équipe de Kotoko, mais la JSK aussi est une très bonne équipe.

Je pense qu'on a les moyens de faire un très bon résultat et on fera tout pour cela.

Je suis même persuadé qu'un résultat probant nous ouvrira grands les portes de la finale, où il nous suffira par la suite de bien négocier nos deux match à domicile et on est sûr de terminer premier du groupe et donc gagner cette place en finale» nous dira Hannachi.

L.M.

AFFAIRE RCK - USMH

L'affaire en cours de traitement

Le président de la FAF, M. Hamid Haddadj, dans une déclaration, au site de la FAF, dément catégoriquement d'avoir évoqué un jour avec la presse la notion d'ingérence étrangères dans les affaires de la FAF à propos de l'affaire du RCK. Par ailleurs, le Président de la FAF a indiqué que cette affaire est toujours en cours de traitement conformément au règlement tant national qu'international.

LNf

Les sanctions de la semaine

La commission de discipline a communiqué dimanche les décisions suivantes:

MOB - ASMO : Mebarki Fayçal (MOB) : Suspension automatique suffisante - MOB : 1 match à huis clos + 20 000 DA d'amende pour jet de projectiles ayant provoqué des blessures à un joueur de l'ASMO.

USMS - OMA : Benabdellah Abdesselem (entraîneur OMA) : 1 match ferme + 4000 DA d'amende

JSMS -CAB : Boumedienne Redouane (joueur JSMS) 6 matches fermes + 30 000 DA d'amende pour crachat sur adversaire.

WAT - CAB : Dsis Ghali (joueur ESM) : Suspension automatique suffisante + 1 match ferme - Bendahmane Sid Ahmed (secrétaire ESM) : 12 mois de suspension + 50 000 DA d'amende pour insultes et crachats envers arbitre.

CAF

Visite du Président Hayatou en Guinée

Le président de la Confédération Africaine de Football (CAF), le Camerounais Issa Hayatou sera lundi à Conakry dans le cadre d'une visite de travail de deux jours, rapporte dimanche l'agence panafricaine (APA) sur son site Internet. Issa Hayatou devrait s'entretenir de la situation du football en Guinée avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, et tiendra une réunion dans l'après-midi, avec le bureau Exécutif de la fédération guinéenne de football (Féguifoot). Hayatou achèvera sa visite en Guinée en se rendant au stade du 28 septembre de Conakry, ainsi que le nouveau stade en construction de 50.000 places réalisé dans le cadre de la coopération chinoise, selon l'agence.

AMICAL

USMA 0 - EN militaire 0

Dans la soirée de dimanche dernier, les Rouge et Noir ont affronté l'équipe nationale militaire. Lors de cette rencontre, le coach Fullone voulu voir le niveau de son effectif. Et donc, il a aligné la seconde équipe qui chauffe le banc, à savoir :

«Chouieh, Zidane, Hosni, Saïdoune, Bensaci, Khoualed, Habache, Aït Ali, Belaldjia, Deghiche, Mecheri. Apparemment, le coach voudrait faire des changements dans le onze qui affrontera l'ESS ce jeudi à Sétif.

M.Y.

PROGRAMME TÉLÉ

TF1

06:45 Tfou
07:25 Météo
07:30 Téléshopping
08:20 Météo
08:25 L'impossible rêve
10:05 Météo
10:06 Monk
11:00 Attention à la marche !
12:00 Journal
12:45 Météo
12:55 Les feux de l'amour
13:55 Mariage sans amour
15:35 New York, police judiciaire
16:30 Les frères Scott
17:20 Dance Floor
18:05 La roue de la fortune
18:45 Que du bonheur !
18:50 Météo
19:00 Journal
19:40 Courses et paris du jour
19:42 C'est ma Terre
19:45 Météo
19:50 Les bronzés 3, amis pour la vie !
21:40 Confessions intimes

FRANCE 2

07:45 Point route
07:47 Dans quelle éta-gère
07:50 Des jours et des vies
08:20 Amour, gloire et beauté
08:45 C'est au programme
09:40 CD'aujourd'hui
09:45 Météo
09:50 Motus
10:20 Sudokoo

10:25 Les Z'Amours
10:55 CD'aujourd'hui
11:05 Tout le monde veut prendre sa place
11:50 Lotophone
12:00 Journal
12:50 Météo
12:55 Consomag
13:00 Toute une histoire
14:05 Le Renard
16:00 En quête de preuves
16:50 Sudokoo
16:55 Rex
17:45 CD'aujourd'hui
17:50 Service maximum
18:45 C malin comme maison
18:50 Les 10 ans du Cabaret
18:55 Météo
19:00 Journal
19:40 Météo
19:45 Image du jour
19:50 Cold Case

FRANCE 3

08:45 Plus belle la vie
09:15 La famille Serrano
10:05 Côté cuisine
10:30 Jeux paralympiques
10:40 Le 12/13
10:50 Edition de l'outre-mer
10:55 Météo
11:00 Edition régionale
11:25 Journal national
11:55 Bon appétit, bien sûr
12:00 Météo
12:05 30 millions d'amis collector
12:45 Inspecteur Derrick
13:50 Keno

13:55 Les sept mercenaires
15:25 Les aventures de Tintin
15:55 C'est pas sorcier
16:25 Un livre un jour
16:30 Des chiffres et des lettres
17:05 Questions pour un champion
17:30 19/20
17:35 Edition nationale
18:00 Journal régional
18:30 Journal national
19:05 Météo
19:10 Tout le sport
19:15 Consomag
19:20 Plus belle la vie
19:50 Grosse fatigue
21:20 Keno
21:25 Soir 3
21:50 Vie privée, vie publique

CANAL+

06:54 Barres de mire
06:55 La matinale
07:28 S.A.V des émissions
07:30 Le voile des illusions
09:35 Les vacances de Mr. Bean
11:00 Groland Magazine
11:19 Barres de mire
11:20 La première édition
11:40 L'édition spéciale
12:45 La grande course
13:00 Le fils de l'épicier
15:05 La fille coupée en deux
16:55 Le journal des jeux vidéo
17:10 Album de la semaine
17:20 Les Simpson
17:45 Le JT de Canal+
18:10 Le grand journal de Canal+
18:45 Le zapping

18:55 Les Guignols de l'info
19:10 Le grand journal, la suite
19:50 Alpha Dog
21:50 Mr. Untouchable

ARTE

18:00 Voyages en rivières
18:45 Arte info
19:00 Arte culture
19:10 Arte météo
19:15 Les grands dramaturges
20:00 Thema
20:01 Où sont les femmes ?
20:45 Les monologues du pénis
21:30 Débat

M6

06:45 Drôle de réveil !
08:00 Météo
08:05 M6 Boutique
08:55 Star 6 Music
10:15 Le rêve de Diana
11:50 Le 12.50
12:05 Météo
12:10 Pas de secrets entre nous
14:30 Le temps d'un été
16:30 Le rêve de Diana
17:00 Un dîner presque parfait
17:55 100 % Mag
18:45 Météo
18:50 Six'
19:05 Une nounou d'enfer
19:40 Caméra café
19:45 Six'Infos locales
19:50 Desperate Housewives
21:30 Nip/Tuck



Bélier

Vous aurez beaucoup de choses à faire. Heureusement la grande forme est là. Vous pourrez compter sur l'aide efficace d'une personne qui voudra vous aider. Acceptez son offre et encouragez-la, car vous allez pouvoir compter longtemps sur sa coopération active.

Taureau

On va vous surprendre encore une fois. Une certaine personne vous fera une nouvelle proposition inattendue que vous serez tenté d'accepter. Vous retrouvez un excellent moral à cette heureuse information car vous pensez que cela pourrait très vite transformer votre vie.

Gémeaux

La solution à une situation aussi emmêlée que celle que vous connaissez dépend de votre façon d'agir. C'est une affaire très délicate. Prêtez attention à ce que va vous dire une personne qui vous connaît bien dans ce problème. Ne tombez pas dans le piège de la confiance absolue.

Cancer

Un léger désaccord avec une personne proche ou une connaissance lointaine pourrait être résolu si vous acceptez de faire des concessions. Ne soyez pas buté, restez bloqué sur des positions intransigeantes ne ferait qu'envenimer les choses. Une issue favorable se dessine.

Lion

On cherchera sans doute à vous cacher quelque chose dans une intrigue sentimentale, ne soyez pas dupe de cette manœuvre intrépide. Il faudra clairement faire entendre votre version des faits. Cela pourrait rendre service à quelqu'un proche de vous de connaître la vérité.

Vierge

Quelque chose d'important va survenir sans crier gare, ce qui clarifiera certains points importants dans votre vie courante. Mais comme le moral est de la partie vous n'aurez qu'à vous louer de ce qui vous arrive. Faites néanmoins attention à votre forme. Evitez les abus.

Balance

Quelque chose d'important va survenir, ce qui clarifiera certains points primordiaux dans votre vie. Mais comme le moral est bon vous n'aurez qu'à vous féliciter de ce qui arrive. Faites très attention à votre forme. Ne vous fatiguez pas trop et évitez les abus trop fréquents.

Scorpion

Vos sentiments et vos émotions seront difficiles à contrôler. Il serait donc souhaitable de remettre les décisions sentimentales importantes à plus tard. Vous pourrez les prendre dès que les choses commenceront à se calmer pour vous. Vous avez le vent en poupe.

Sagittaire

Votre moral s'améliorera de jour en jour car tout semblera vous sourire pour de bon. Acceptez sans arrière pensée la bonne proposition qui vous sera faite. Vous serez sensible à cette marque de déférence. De nouvelles circonstances favorables amélioreront votre dynamisme.

Capricorne

Vous aurez sans doute une décision importante à prendre dans vos affaires. Ne le faites surtout pas à la légère. Même si cet acte en apparence anodin ne vous paraît pas tellement important aujourd'hui, il peut avoir des répercussions déterminantes dans un proche avenir.

Verseau

Vous pouvez compter sur la chance de retrouver un moral neuf car on vous fera part de certaines dispositions qui vous conviendront parfaitement. Croiser les doigts car cela ne saurait s'arrêter là. C'est une cascade d'événements heureux qui vous attendent.

Poissons

Vous pouvez avoir confiance, vous saurez assumer sans craintes les responsabilités qui vous seront confiées. Vous saurez trouver l'énergie indispensable à la réalisation de votre mission. Des changements importants sont à prévoir, soyez disponible à toutes les éventualités.

LA SELECTION DU JOUR

TF1

19h50

Les bronzés 3, amis pour la vie !

Réalisateur : Patrice Leconte. Avec Josiane Balasko (Nathalie Morin), Michel Blanc (Jean-Claude Dus), Christian Clavier (Jérôme Tarayre), Gérard Jugnot.



En 1978, Popeye, Gigi, Jérôme, Bernard, Nathalie et Jean-Claude faisaient connaissance en Côte d'Ivoire dans un club de vacances. Amours,

coquillages et crustacés. Un an plus tard, retrouvailles du groupe d'amis à Val d'Isère. Tire-fesses, fartage et pistes verglacées. Après le Club Med et le ski, ils n'ont cessé de se voir, de se perdre de vue, de se retrouver, de se reperdre, de se revoir pour des semaines de vacances volées à une vie civile assommante. Depuis quelques années, ils se retrouvent chaque été, pour une semaine, au Prunus Resort, hôtel de luxe et de bord de mer, dont Popeye s'occupe plus ou moins bien en tant que gérant.

FRANCE 3

19h50

Grosse fatigue

Réalisateur : Michel Blanc. Avec Michel Blanc (Michel Blanc/Patrick Olivier), Carole Bouquet (Carole Bouquet), Philippe Noiret (Philippe Noiret), Josiane Balasko (Josiane Balasko), Raoul Billerey.



L'acteur Michel Blanc n'en croit pas ses oreilles. On lui reproche d'avoir violé Josiane Balasko, après l'avoir attachée au radiateur, de s'être montré pressant auprès de Charlotte Gainsbourg, Mathilda May et Estelle Hallyday,

de s'être conduit comme un goujat au Festival de Cannes où il a exigé une suite et obtenu celle de Gérard Depardieu, parti pour quelques jours. Et le voilà maintenant impliqué dans un hold-up rue de la Paix. L'acteur craque. Injurié, harcelé par la police, rejeté par ses amis, il sombre dans un véritable cauchemar éveillé. C'est alors que Carole Bouquet lui propose de se mettre au vert dans sa maison de campagne du Lubéron.

CANAL+

21h50

Mr. Untouchable

Réalisateur : Marc Levin.



Le réalisateur Marc Levin s'empare de l'histoire vraie de Nicky Barnes, jeune junkie noir d'Harlem devenu millionnaire grâce au trafic de drogue. L'homme a connu des débuts modestes avant de grimper les échelons, pour enfin se trouver à la tête d'un véritable empire. En 1977, le scandale éclate, provoqué par la une du New York Times, avec ce titre qui restera célèbre, «Mister Untouchable». Ce titre provocateur stigmatisait l'échec du gouvernement et ses tentatives infructueuses dans la lutte anti-drogue. Arrêté en 1977 et emprisonné, Nicky Barnes, se sentant trahi par ses proches, devint l'indigène le plus précieux et le plus prolifique des années 1980.



Directeur de la publication : Abdelkrim Tazaroute
direction@lemidi-dz.com
Rédacteur en chef : Said Boucetta
redaction@lemidi-dz.com

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88
Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax : 021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -
Tel./Fax : 031.64.17.53

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Réda Mehigueni

Adresse :
12, rue de la Victoire 16106 Rostomia,
Alger
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Sedrata : F'tour à la chandelle

Les coupures d'électricité qui caractérisent la ville de Sedrata, deuxième grande ville de Souk-Ahras, et ce, depuis 3 jours, commencent à soulever le courroux des habitants obligés à prendre le f'tour à la chandelle. D'autre part plusieurs mosquées dépourvues de groupe électrogène se voient ainsi vidées de leurs croyants car ne pouvant faire la prière des tarawih dans l'obscurité. Ces coupures fréquentes qui durent parfois une heure ont aussi suscité la colère des commerçants, surtout ceux des produits laitiers et des bouchers vu que leurs produits ne résistent pas à la chaleur, ajoutant à cela le fait que les chutes de tension électrique peuvent être fatales pour les appareils



électroménagers et surtout les réfrigérateurs.

Toutes nos tentatives d'en savoir plus sur les causes de ces perturbations ont été vaines, et la souffrance du citoyen, en cette période de chaleur et de jeûne, ne fait que durer.

Destruction de 7.330 mines durant le moins d'août passé



7.330 mines découvertes le long des frontières Est et Ouest du pays ont été détruites par l'Armée nationale populaire (ANP) durant le mois d'août 2008, a-t-on appris de bonne source. La découverte et la destruction de ces mines s'inscrit dans le cadre de l'opération de déminage des zones

minées par l'armée coloniale. Selon la même source, les mines détruites étaient réparties entre plusieurs régions militaires frontalières, à savoir la 3ème région militaire, avec 2.835 mines antipersonnel, 64 mines anti-groupes et 20 mines éclairantes. Au niveau de la 2ème région militaire, le

décompte pour la même période fait ressortir la découverte et la destruction de 1.894 mines antipersonnel, de 1.614 mines anti-groupes et de 273 mines éclairantes. La 5ème région militaire a enregistré durant le mois d'août la découverte et la destruction de 587 mines antipersonnel, 27 mines anti-groupes et 16 mines éclairantes. La source indique que le total général des mines découvertes et détruites par les unités de l'ANP engagées dans l'opération de déminage s'élevait au 31 août 2008 à 305.731 mines, soit 253.892 mines antipersonnel, 50.726 mines anti-groupes et 1.113 mines éclairantes.

211 foyers d'incendie enregistrés en une semaine

Un total de 211 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 1.421 ha ont été enregistrés durant la semaine du 30 août au 5 septembre, à l'échelle nationale, a indiqué hier la Direction générale des forêts (DGF) dans un communiqué. Selon la même source, ces foyers d'incendie se sont soldés par la destruction de 811 ha en forêts, soit une moyenne de 30 foyers par jour et de 6,73 ha par foyer. Durant la période du 1er juin au 5 septembre, on a constaté 1.907 foyers ayant parcouru une superficie totale de 15.282 ha, dont 7.022 ha en forêt, ajoute le bilan d'intervention de la DGF, soulignant que pour cette période, il a été enregistré une moyenne de 20 foyers par jour et 8,01 ha par foyer. Durant la même période de l'année 2007, on a enregistré 1.942 foyers ayant parcouru



une superficie totale de 47.745 ha dont 23.430 ha en forêts, a-t-on indiqué de même source. Le dispositif de prévention et de lutte, mis en place depuis le 1er juin, sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue pour le 31 octobre, souligne la source.

Deux mort dans un accident de la route à Miliana



Un accident a eu lieu dimanche passé vers dix-huit heures, sur la route menant à Aïn-Sour, à 7 km de Miliana. En effet, une voiture légère qui roulait à vive allure a dérapé pour se jeter ensuite dans une rivière. Sous le choc les deux

occupants de la voiture sont décédés, le premier sur le coup, le second au cours de son transfert à l'hôpital de Miliana.

La brigade de gendarmerie s'est rendue sur les lieux et a ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

Ya radjel ! Ya mra !

NOUVELLES FRAÎCHES

PAR MOUH OU MOUH

Messaoud avait déjà fait les courses anodines habituelles, achat de pain, de lait et de journaux avant de se présenter à midi tapante devant l'entrée de l'école, convoqué par une Aicha exigeante qui ne tenait pas à faire le chemin du retour sous un soleil de plomb. Quand elle apparut à la sortie, Messaoud s'aperçut quelle avait la mine satisfaite d'une personne qui avait passé un bon moment de détente. Quand elle monta dans la voiture, son sourire s'accrut et se fit plus malicieux. Messaoud devina tout de suite qu'elle n'allait pas tarder à lui faire des révélations. Elle avait, pensa-t-il, passé la matinée à « remplir les bouteilles » auprès de ses collègues et il n'allait pas tarder à recevoir le produit de deux mois d'absence.

« Wach, ya m'ra ! Comment est-ce que cela s'est passé ce matin ?

— Très bien, ya radjel ! Tous les collègues m'ont félicité pour ma mine. Tout le monde m'a dit que les vacances me vont bien et que j'ai rajeuni.

— Ce sont les hommes ou les femmes qui t'ont fait ce compliment ?

— Les deux !

— Si ce n'était que les hommes, je douterais de leur sincérité car c'est de la pure galanterie mais puisque les femmes ont ajouté leurs violons aux guitares masculines, il faut bien les croire. Les femmes sont en généralement impitoyables entre elles : elles ne ratent pas une occasion pour descendre en flammes leurs congénères. Mais je suis d'accord avec eux : tu ne fais pas ton âge et tu t'habilles superbement bien. »

Aicha était aux anges car il y a bien longtemps que Messaoud ne lui jetait plus des fleurs mais elle avait compris le message : Messaoud était lui aussi touché par les compliments faits à sa coquette épouse.

« Mais qu'y a-t-il de neuf à l'école ?

— A première vue, rien d'important pour moi ! Nous avons fait une réunion et le directeur nous a exposé les derniers développements de la situation de l'établissement. En revanche, il n'a pas pipé mot sur un éventuel alignement de nos salaires sur celui du public. Alors tu peux comprendre que ce n'était pas la joie parmi les collègues. — S'il vous augmente les salaires, il sera obligé de demander aux parents une rallonge pour leur participation et vu le montant actuel de leurs cotisations, je doute qu'il retrouve le même volume d'élèves que l'année dernière.

— Tu te trompes, mon pauvre ami ! Il y a de plus en plus d'élèves ! Tiens-toi bien : une école du quartier va accueillir cette année plus de 2.000 élèves. Il y aura au moins cinquante élèves par classe et les enseignants sont déjà démoralisés malgré le nouveau salaire en cours. Je les plains beaucoup ! Cinquante élèves par classe ! Ça sera le souk ! Bonjour les dépressions ! Et figure-toi que notre directeur a pour la première fois refusé l'inscription de beaucoup d'élèves au vu de leur niveau trop faible ou de leurs manquements passés à la discipline. Et sur ce point-là, le directeur s'est montré intransigent. Il a insisté pour dire que tout élève sera renvoyé à la moindre incartade. Il a même été menaçant envers les enseignants. D'ailleurs, il en a déjà renvoyé quatre ! »

M.O.M

ALADIN

aladin2006dz@yahoo.fr



Les numéros d'urgence

Le SAMU	:	021 23 50 50
Les pompiers	:	14
Police	:	17
Informations	:	19

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr :	4h 57
Chourouq :	6h 25
Dohr :	12h 45
Asr :	16h 20
Maghreb :	19h 07
Icha :	20h 27

RICE ACHÈVE SA VISITE AU MAGHREB

Lutte antiterroriste et Sahara Occidental abordés

La secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, a achevé sa tournée au Maghreb en insistant tout particulièrement sur la nécessité d'une coopération des pays concernés notamment dans le cadre du renseignement et ce, pour améliorer le cadre global de la lutte antiterroriste.

La tournée de quatre jours menée par la secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, au Maghreb où elle a eu successivement des entretiens avec les dirigeants libyen, tunisien, algérien et marocain, vient de s'achever. Indépendamment de la normalisation des relations entre Washington et Tripoli, l'essentiel de ces entretiens aura tourné autour de deux axes essentiels, la



question de la coopération dans le cadre de la lutte antiterroriste et particulièrement contre la nébuleuse Al Qaïda, et celle liée au conflit du Sahara Occidental. Mouamar Kadhafi ayant officiellement annoncé en pleine guerre d'Irak que son pays renon-

cer définitivement à obtenir l'arme atomique, la porte était dès lors ouverte pour une prise en ligne de compte par la Maison Blanche de la possibilité de permettre à la Libye de réintégrer le concert des nations.

C'est chose faite, et de la façon la plus officielle qui soit avec cette première de haut niveau à Tripoli par un membre du gouvernement américain depuis plus de cinquante ans.

A Tunis, Alger et Rabat, la secrétaire d'Etat US a eu à réitérer

les positions de son pays en matière de guerre internationale contre le terrorisme mais aussi du fait qu'il serait très utile que les pays maghrébins coopèrent ensemble, notamment au niveau du renseignement pour une plus grande efficacité de cette lutte. Dans ce sens, elle a soutenu que pour les Etats-Unis, il était très important que «Rabat et Alger entretiennent de bonnes relations.» Or, il n'est pas un secret que la raison majeure du différend persistant entre les deux pays est bien cette question sahraouie que rien ni personne ne semble en mesure de mener à terme, c'est-à-dire au respect par le Maroc du principe d'un référendum d'autodétermination conformément au plan de paix cosigné par les deux belligérants et parrainé par l'ONU et l'OUA, stipulant que le référendum d'autodétermination était l'étape obligée pour connaître l'intention et la volonté réelle des Sahraouis : le rattachement au Maroc ou l'indépendance.

Un énième round de négociations directes doit en principe s'ouvrir prochainement précisément aux Etats-Unis et Condoleezza Rice a réitéré l'appui de son pays à ces négociations. Elle a précisé qu'«il est temps que le conflit soit résolu.» Mais la secrétaire d'Etat s'est bien gardée d'expliquer comment. Tout ce qu'elle a pu dire est que Washington est «favorable à un règlement du conflit qui puisse ne léser aucune partie.» Pour rappel, on se souvient que profitant de la présence de Mme Rice dans la région, le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz lui avait adressé une lettre ouverte dans laquelle il lui demandait de tout mettre en œuvre pour aller, justement, dans ce sens. Or, il semble bien qu'hormis des déclarations de bonne intention, aucune idée ou avancée notoire n'ait pu être enregistrée lors de ce périple même si, au reste, là n'était pas le but annoncé pour ce déplacement.

M. B.

EN DÉPIT DES ASSURANCES DES AUTORITÉS FRANÇAISES

LE FICHER EDVIGE RESTE LARGEMENT CONTESTÉ

DE NOTRE BUREAU À PARIS
GHANIA KHELIFI

Hervé Morin, le ministre français de la défense s'est publiquement prononcé, ce week end, contre EDVIGE le fichier national institué par décret le 1 juillet dernier. EDVIGE acronyme de Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale, organise un fichage généralisé et systématique de toute personne à partir de 13 ans «ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique» ou encore «jouant un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif» de même que toute personne jugée «susceptible de porter atteinte à l'ordre public». Ce fichier permettra aux services de police d'effectuer des enquêtes administratives pour l'accès à certains emplois ou certaines missions ». Le mouvement de contestation que vient de rejoindre le ministre comprend aussi bien des militants politiques, des intellectuels et

des artistes que des associations de défense des droits et libertés des citoyens, de même que des organisations pour les étrangers et les sans-papiers. La pétition lancée depuis l'été compte plus de 100.000 signatures. EDVIGE est déjà ressenti comme «big brother» par beaucoup qui y voient une intolérable intrusion dans la vie privée des gens. Il faut savoir que les convictions politiques, religieuses, la sexualité et bien entendu, le passé judiciaire de chacun, y est consigné. Un fichier qui ressemble comme deux gouttes d'eau à ces tristement célèbres fichiers des anciens pays du l'ex-bloc soviétique et de nombreuses dictatures du Sud. Les autorités françaises ont soutenu que l'utilisation de ces données ne se fera que dans le strict respect des droits et libertés des personnes et n'aura d'objectif que la sécurité nationale et l'ordre public. Elles serviront tout de même à ce que l'on appelle chez nous. Pour une «enquête d'habilitation» soit une recherche préalable avant la nomination à des postes sensibles de l'Etat.

On sait que gérer ce genre d'informations est à double tranchant. On peut débusquer un terroriste avant qu'il ne passe à l'acte comme on peut refuser un poste à quelqu'un pour plusieurs raisons : adolescence turbulente, homosexualité, passé de sans-papier, fréquentation assidue de la mosquée et bien d'autres portes ouvertes à l'abus de pouvoir et l'arbitraire. Il ne faut pas se faire d'illusions les étrangers et les Français issus de l'immigration seront plus exposés au risque de dérapage. Le problème avec ce type de fichage est qu'il brasse large dans la vie des gens. Beaucoup craignent que participer par exemple à une manifestation, être mêlé à une altercation ou une bagarre ne soient vite consignés dans la rubrique trouble à l'ordre public ! Chacun sait que la liberté d'expression et la peur ne peuvent cohabiter. L'obsession de la sécurité, la propension à tout contrôler qui semblent habiter le gouvernement français actuel finiront par donner un sérieux coup de griffes à la démocratie française. Le pré requis que

chaque citoyen à fortiori quand il est d'origine étrangère triche dès qu'il en a l'opportunité a déjà largement entamé la popularité de l'Exécutif qui multiplie les barrières pour éviter que ce délinquant en puissance ne profite des deniers de l'Etat, ne travaille moins ou ne joue pas franc jeu. Ce délinquant qui sommeille en chacun est aujourd'hui mis sous surveillance d'EDVIGE qui notera chaque égarement, chaque manie et chaque opinion. Cela peut paraître exagéré mais l'idée même de ce fichier est excessive. Sarkozy et son gouvernement devraient plutôt accorder davantage dans l'engagement de leurs compatriotes pour le bien collectif et respecter le mystère de la vie de chacun. Ce n'est certainement pas un fichier qui influencera les électeurs ou aidera à diriger l'opinion publique même si l'on connaît au préalable les tendances politiques des individus et leur préférence partisane. D'autres gouvernements s'y sont essayés, en vain.

G. K.

TERRORISME

L'AQMI RECRUTE EN EUROPE

PAR FAROUK. D

Les menaces terroristes pèsent toujours sur les pays européens. « Il faut s'attendre à des attentats à l'explosif avec des conséquences énormes. », a indiqué hier le chef du renseignement allemand (BND), Ernst Uhrlau. Ces éventuels attentats seront perpétrés par des islamistes radicaux « locaux », installés dans des pays européens, a-t-il précisé dans un entretien au quotidien berlinois Der Tagesspiegel.

L'expert allemand mettra, particulièrement, en garde contre le risque du « terrorisme maison », issu des pays européens, sous l'inspiration du groupe algérien Al-

Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), ex-GSPC. « Le danger va croissant qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique recrute des terroristes dans les pays européens à forte minorité nord-africaine ». Il cite notamment l'Espagne, la Belgique et la France. Aussi, Ernst Uhrlau avancera que des islamistes européens ont été entraînés dans la zone frontalière pakistano-afghane.

Ernst Uhrlau estimera, toutefois, que « la nébuleuse terroriste Al-Qaïda est trop affaiblie pour perpétrer des attentats de l'ampleur de ceux du 11-Septembre ». Selon lui, « Al-Qaïda n'est plus en situation de préparer et d'exécuter tranquillement des attentats d'une importance comparable à ceux perpétrés à New York et

Washington en 2001. » Le même expert a expliqué le recul d'Al Qaïda par les coups qu'elle a encaissés dans plusieurs points du monde. « Le succès des nombreuses opérations des forces de sécurité internationales met une pression constante sur la structure d'Al-Qaïda », a-t-il dit, en ce sens. Et d'ajouter, « La planification d'un attentat en Europe serait difficile à mener à bien ». Par ailleurs, Ernst Uhrlau affirmera que le chef d'Al-Qaïda, Oussama ben Laden, et son adjoint Ayman al-Zawahiri, sont « la source d'inspiration idéologique pour les djihadistes dans le monde entier. » Ceci avant d'assurer que « sur le plan opérationnel, ils ne peuvent passer à l'attaque ». Les deux hommes « compensent

leur faiblesse par des messages vidéo et audio qui sont diffusés sur internet », a-t-il soutenu. L'expert estimera, sur un autre plan, que « les cellules d'Al-Qaïda en Irak et en Afrique du nord étaient indépendantes. » Le chef du renseignement allemand M. Uhrlau estimera, enfin, que la capture de ben Laden ou al-Zawahiri, n'est pas une mince affaire même si l'on procède au changement de l'actuel président de l'Afghanistan. « Le code d'honneur des pachtouns interdit de trahir un hôte sous leur protection, en particulier, au profit des incroyants américains, même s'ils offrent 50 millions de dollars », atteste-t-il.

F. D.